

GOLDEN°GLØBE°RACE

Golden Globe Race 2022-23

Préavis de course

22 Août 2018

Avec modifications au 10 juin 2019 et au 1^{er} juillet 2019



L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent préavis de course 2022-23. Le texte en version anglaise est à prendre comme définitif en cas de juridiction ou de litige de quelque nature que ce soit.

Géré par Ocean Frontiers Pty Ltd. © 2014-2022. Tous droits réservés.

1 DEFINITIONS	5
1.1 Golden Globe Race	5
1.2 Organisateur	5
1.3 Site web de la GGR	5
1.4 Hôte	5
1.5 Préavis de course	5
1.6 Bateaux	5
1.7 Directeur de course	6
1.8 Horaires	6
1.9 Les sponsors officiels	6
1.10 Participant	6
1.11 Quartier général de la GGR	7
1.12 Producteur Exécutif	7
1.13 Questions posées par un skipper ou un chef d'équipe	7
1.14 Routage	7
1.15 Le service médical de la GGR	8
1.16 Skipper	8
1.17 Tableau d'affichage officiel	8
1.18 Contributeurs	8
1.19 Abréviations	8
2. LA COURSE	10
2.1 Inscription	10
2.2 Dates	10
2.3 Nombre de participants et invitations GGR	11
2.3.1. Le nombre de participants	11
2.4 Droits d'entrée à la GGR	12
2.5 Le parcours de la GGR	12
2.5.1 C'est un tour du monde par l'Est	12
2.5.2 Pénalités de course	13
2.6 Date du départ	14
2.7 Limites de temps	14
2.7.1 Limite de temps	14
2.8 GGR UK PROLOGUE SITraN Race	14
2.9 FORCE MAJEURE	14
3. LES REGLES	15
3.1 Les principes de la Golden Globe	15
3.1.1 En solitaire	15
3.1.2 Non-stop	16
3.1.3 Sans assistance	16
3.1.3.1 Le routage est interdit	16
3.1.3.2 Aide ou assistance extérieure	16
3.1.3.3 Positions GPS des concurrents de la GGR du Tracker GGR et du Suivi AIS des bateaux avec Marine Traffic	17
3.1.5 Conditions d'amarrage	17
3.1.6 Assistance médicale et paramédicale	18
3.1.7 Briser le scellé du pack de sécurité	18
3.1.8 Escales ou assistance	18

3.1.9 Equipements interdits	18
3.1.9.1 Rétro	18
3.1.9.2 Carte Verte	19
3.1.10 Equipements autorisés	19
3.1.11 Moteur	20
3.1.12 Disqualification	20
3.1.13 Plaintes	20
3.2 Les exceptions à l'application de ces règles	20
3.2.1 Préambule	20
3.2.2 Extrême urgence	21
3.3 Les opérations de secours et d'assistance en mer	21
3.4 Les règles de navigation à la voile	22
3.4.1 Documents applicables	22
3.4.2 Documents de référence	22
3.4.3 Sauf mention explicite ailleurs :	22
3.4.4 Langue	22
3.4.5 Règles de navigation	23
3.4.6 La porte de Hobart	23
3.4.7 Catégorie Chichester – Pack de sécurité	23
3.4.8 Catégorie Chichester - Disqualification	23
3.4.9 Pollution	24
3.4.10. Marques côtières à contourner	24
3.5 Navigation	24
3.5.1 Journaux de navigation	24
3.5.2 Positions libres	24
3.6 Circonstances exceptionnelles	25
3.7 Engagement des participants	25
3.8 Médias	25
3.9 Droit d'interdire les jeux d'argent	26
4 Skipper	27
4.1 L'âge du participant	27
4.3 La nationalité du participant	27
4.4 Licence	27
4.5 Qualification pour s'inscrire	27
4.5.2 2000 miles en solitaire sans escale en plus	28
4.6 Cours de formation et certificats	28
4.7 Examen médical préalable	28
4.8 Participation obligatoire	29
4.8.1 Avant le départ	29
4.8.2 Après l'arrivée	29
4.9 Rapport de position	30
4.10 Suivi par satellite et textos bi-directionnels	31
5 Les bateaux	32
5.1 Bateau	32
5.1.1 Design approuvé	32
5.1.2 Exigences de conception	33

5.1.3 Répliques	33
5.1.4 Conformité	33
5.1.5 Réglementation du matériel spécial	34
5.2 EXPERTISE	43
5.3 Emplacement des bateaux dans le port de (annonce à venir)et (annonce à venir)	44
5.4 Le sponsoring et le marquage Golden Globe sur le bateau	45
5.4.1 Le sponsoring	45
5.4.2 Promotion du Golden Globe	46
5.4.3 Le marquage de l'organisateur, en mer et dans les ports de (annonce à venir) et (annonce à venir).	47
5.4.4 Marquage publicitaire sur le bateau	47
5.5 Inspection de l'équipement de sécurité des bateaux	48
5.6 Scellage du moteur	48
5.7 Le pack de SECURITE	48
CLASSEMENT ET PRIZE MONEY	49
6.1 Classements	49
6.2 Trophées et prix du Golden Globe 2022-23.	49
6.2.1 Golden Globe	49
6.2.2 Catégorie Chichester	50
COMMUNICATION	50
7.1.1 Droits à l'image	50
7.1.2 Droit d'auteur du concurrent	50
7.2 Utilisation du logo GGR	51
7.2.1 Utilisation du logo et bloc marque des logos des participants à la GGR	52
7.2.2 Utilisation du logo et bloc marque des logos du participant	52
7.2.3 Communication par l'organisateur relative aux participants de l'événement.	52
7.3 Médias audio visuels et photographies nécessaires (annexe 6)	52
7.3.1 L'inscrit doit fournir les médias suivants, aux dates indiquées :	52
7.3.2 Dépôt de films	53
7.3.3 Point de dépôt des films	53
Assurance	53
8.1 L'assurance de l'organisateur	53
8.2 L'assurance du participant	53
9 RESPONSABILITÉS	54
9.1 Assurance de l'organisateur	54
9.2 Surveillance	54
9.3 Risque	55
9.3.1 Rétro Challenge	55
9.3.2 La responsabilité personnelle	55
9.3.3 Indemnité	56
9.3.4 Tribunal compétent	56
10 PENALITES	56
10.1 L'image de marque de la course	56
10.2 Logo GGR	56
10.3 Absentéisme	56

10.4 Les normes de sécurité	57
10.5 Médias	57
10.6 Paiement	57
11 PROPRIETE INTELLECTUELLE	57
11.1 Nom de l'événement	57
11.2 Propriété intellectuelle	58
11.3 L'avenir à long terme	58
11.4 Les droits de propriété intellectuelle.	58
2 Annexe	60
12.1. Annexe 1 Dossier d'inscription	60
12.1.1 Processus d'inscription	60
12.2 Annexe 2 Programme	62
12.3 Annexe 3 coordonnées	62
12.4 Annexe 4 Prescriptions nationales	63
12.5 Annexe 5 Pellicules	63
12.6.1 Production média audiovisuelle	63
12.6.2 Productions Broadcast	65
12.6.3 Supports imprimés	65
12.6.4 Type et calendrier des médias standard.	65
12.6.5 Suivi en direct	66
12.7 Appendice 7 : Les règles pour l'utilisation des marques commerciales du Golden Globe	67
12.7.1 Marque Golden Globe officielle pouvant être utilisée par les participants	67
12.7.2 Définition des sponsors d'un participant «Bénéficiaire» (Art 1 «Participant»)	67
12.7.3 Vente de produits de marque Golden Globe (Branding # 1)	67
12.7.4 Distribution de produits gratuits portant la marque officielle du Golden Globe:	67
12.7.5 Les produits achetés et X TBA	67
12.7.6 Produits non achetés chez X TBA	67

1 DEFINITIONS

1.1 Golden Globe Race

La Golden Globe Race 2022 est un tour du monde sans escale et sans assistance
La Golden Globe Race 2022 peut également être nommée « la Golden Globe "et / ou" " la Golden Globe Race" ou "la GGR" dans les différents documents.

1.2 Organisateur

L'organisateur de la GGR sera : Ocean Frontiers PTY Ltd , PO BOX 547 Kingston Tasmania Australia 7051, représenté par son Directeur Général Monsieur Don McIntyre.

1.3 Site web de la GGR

Le site web de la GGR sera : www.GoldenGlobeRace.com

1.4 Hôte

Le Royal Nomuka Yacht Club basé au Royaume de Tonga est le Club de voile hôte de la course, parrainé par McIntyre Adventure Ltd PO box 3452, Nuku'Alofa, TongaTapu, Royaume de Tonga.

1.5 Préavis de course

Ce préavis de course de la GGR 2022 a été publié le 22 Août 2018. L'avis de course sera publié le 22 Août 2019. Il peut être complété par des amendements à tout moment. Tous les participants et les pré-inscrits enregistrés sur liste d'attente auprès de l'organisateur pourront être informés de ces modifications sans obligation.

1.6 Bateaux

Les bateaux de la catégorie SUHAILI utilisés pour la tentative de record seront des monocoques de 32 à 36 pieds dont le design et la construction seront "approuvés" par l'organisation de la GGR.

Les bateaux de type JOSHUA seront en catégorie II.

L'inscription à la GGR est liée au bateau à partir du 22 Août 2021. Il ne doit donc pas être modifié après cette date sans une nouvelle demande d'inscription et des frais afférents de 16 000 dollars australiens. Aucun bateau ne peut être modifié après le 31 janvier 2022 sans une nouvelle demande d'inscription et les frais inhérents, sauf si une autorisation écrite préalable est délivrée par la GGR .

1.7 Directeur de course

Le directeur de course de la GGR et ou le Président de la course sera l'entité responsable de la mise en œuvre de l'avis de course de la Golden Globe 2022, selon les directives de l'autorité organisatrice, et en conformité avec la législation nautique française.

1.8 Horaires

Les horaires indiqués dans les textes seront à l'heure locale en Angleterre et en France, du départ à l'arrivée du dernier participant dans le port d'attache de la GGR. Dans les instructions de course, les horaires sont exprimées en GMT.

1.9 Les sponsors officiels

Les sponsors officiels de la course seront présents sur le marquage officiel de l'événement.

1.10 Participant

La participation comprendra plusieurs entités :

Un skipper

L'inscription à la GGR débute avec la demande d'inscription et celle du bateau à partir du 22 Août 2021.

Un skipper remplaçant

A partir du 22 Août 2021, un skipper remplaçant peut être ajouté à l'inscription et un formulaire de demande soumis par cette personne. Des frais de 3000 dollars australiens sont requis pour être inscrit sur la liste des skippers remplaçants. Si lors de circonstances exceptionnelles le skipper doit être remplacé, son remplaçant sera alors évalué selon ses mérites à la condition qu'il ait déjà satisfait aux mêmes exigences imposées à tous les skippers jusqu'à ce moment là. Aucun remplacement ne sera plus possible une fois la carte verte du bateau délivrée.

Les sponsors

Tous les partenaires financiers, logistiques et / ou techniques

Chef d'équipe

Il / elle sera obligatoire et sa nomination devra être validée par l'organisateur

Il / elle sera désigné dans le pack d'inscription.

Il / elle sera le contact avec :

L'organisateur pour tous les sujets liés à l'organisation de la course à terre, avant, pendant et après l'événement.

Le directeur de la GGR, pour tous les aspects sportifs et nautiques.

L'équipe à terre

Toute personne agissant à terre pour le skipper et sur le bateau, avant et après l'événement. L'équipe à terre sera représentée par le chef d'équipe.

Référent production média (audio & visuelle)

Obligatoire

Personne en charge de la production du contenu audiovisuel du skipper. Il ou elle sera le référent de l'équipe de Direction de la Production. En tant que tel(le), il ou elle sera responsable de toutes les images envoyées par le skipper à l'équipe de production avant le départ, de celles délivrées pendant la course et lors de l'arrivée aux Sables d'Olonne.

1.11 Quartier général de la GGR

Le siège de la GGR sera l'espace de travail de l'organisateur, des chefs d'équipes et du directeur de la GGR, ainsi que de divers intervenants nommés par l'organisateur de la Golden Globe Race. Sa localisation reste à déterminer.

1.12 Producteur Exécutif

Le producteur exécutif sera le producteur audiovisuel, nommé par l'organisateur pour la gestion de la communication audiovisuelle de la GGR.

1.13 Questions posées par un skipper ou un chef d'équipe

Les questions doivent être adressées au directeur de la GGR et seront transmises au comité de course, le conseil d'arbitrage, l'organisation ou toute autre personne autorisée à fournir une réponse officielle. Les questions devront être formulées par écrit, en anglais, et envoyées par courriel au directeur de la GGR. Voir les coordonnées dans l'annexe 3. Les réponses seront publiées en anglais. Les questions nautiques ou référentes au Col Reg seront affichées avec leurs réponses respectives sur l'avis officiel de la course sous le titre "Questions et réponses" et peuvent aussi figurer sur le site de la course. Toutes les Questions & Réponses sont annexées à ce préavis de course pour référence.

1.14 Routage

Le routage désigne toute indication personnalisée et privée, préparée spécialement et adaptée pour un participant ou un groupe de participants, provenant de l'extérieur et permettant de comprendre différents scénarios météorologiques, de choisir une route ou de connaître celles à suivre ou à éviter.

1.15 Le service médical de la GGR

Le fournisseur de services de santé de la GGR sera en relation avec les médecins officiels de la GGR et les centres RCC en cas de situation de crise. (Fournisseur à confirmer)

1.16 Skipper

Le skipper désigne un navigateur participant à la GGR.

1.17 Tableau d'affichage officiel

Le tableau d'affichage officiel sera présenté sous deux formes différentes.

- En ligne sur le site internet officiel de la GGR.
- A partir du 1 Août 2022 sur un tableau où les informations imprimées seront affichées.

En cas de conflit entre les deux panneaux, le tableau d'affichage en ligne prévaudra.

1.18 Contributeurs

Les cadres de la GGR seront:

- Président de la GGR **Don McIntyre**
- Directeur de course de la GGR (Annonce à venir)
- Directeur de course adjoint de la GGR (Annonce à venir)
- Directeur de la sécurité de la GGR (Annonce à venir)
- Manager de la GGR (Annonce à venir)
- Responsable des médias de la GGR (Annonce à venir)
- Responsable événements de la GGR (Annonce a venir)
- Directeur Digital de la GGR (Annonce à venir)

Les coordonnées sont disponibles à l'annexe 3.

- Production. (Annonce à venir)
- Médecins de la GGR. (Annonce à venir)
- Arbitres. L'arbitrage de la course sera assuré par une équipe de personnes qualifiées. (Annonce à venir) et toute autre personne accréditée par le Directeur ou le Président

1.19 Abréviations

Les abréviations utilisées dans le présent avis de course et les documents seront :

ISAF : Fédération Internationale de Voile / World Sailing

COLREGS : Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer.1972

GGR : Golden Globe Race

IMO : Organisation Maritime Internationale

2. LA COURSE

2.1 Inscription

L'inscription à la GGR se fait sur invitation et se déroule en trois phases:

- Une demande d'invitation à participer à la GGR peut alors être accordée sous la forme d'une INSCRIPTION PROVISOIRE.
- Un dossier de pré-inscription entièrement complété devient UNE INSCRIPTION PRÉ-ENREGISTRÉE
- Un dossier d'inscription complété devient une INSCRIPTION/PARTICIPATION

Les dossiers de pré-inscription et d'inscription devront être complétés et envoyés au directeur de la GGR. En supplément, les originaux de ces documents devront être envoyés par la poste à l'organisateur ou joints lors de l'inspection finale de sécurité.

2.2 Dates

22 Août 2021

Tous les participants provisoires doivent désigner le bateau qu'ils utiliseront lors de la GGR, pour prouver qu'ils en sont propriétaires ou qu'ils ont le droit de l'exploiter sous peine d'être mis sur liste d'attente. Le premier sur liste d'attente à disposer d'un bateau se verra mis sur la liste des participants. Si aucune personne sur liste d'attente ne dispose d'un bateau, le premier sur la liste se verra donner quatre semaines pour en trouver un et ainsi de suite. Tout nouvel inscrit après le 22 Août 2021 se verra donner quatre mois pour sécuriser un bateau une fois son inscription acceptée.

14 Avril 2022

Le dossier de pré-inscription doit être entièrement complété.

Les exigences en matière d'expérience doivent être remplies par tous les participants ou alors ils seront mis sur liste d'attente. La première personne sur liste d'attente à remplir ces exigences se verra offrir une inscription.

A partir de cette date, tous ceux sur liste d'attente doivent soumettre leur dossier de pré-inscription à validation. Toute personne qui manquerait à cette exigence risque de se voir encaisser ses frais de participation (14000 dollars australiens) et de se voir exclue de l'événement. Tout dossier de pré-inscription ou toute demande d'invitation soumis après cette date pourra entraîner un supplément pour inscription tardive de 7000 dollars australiens, à la discrétion de l'organisateur.

30 Juin 2022

Le dossier d'inscription doit être complété au plus tard le 30 Juin 2022. Chaque dossier doit être complété et inclure toutes les informations demandées. Tout participant incapable de remplir ce dossier d'inscription à temps recevra une amende de 5000 dollars australiens pour chaque semaine de retard avec un maximum de deux semaines ou, à la discrétion du directeur de la GGR, il sera mis sur liste d'attente, OU sera retiré de l'événement. Et toute personne sur liste d'attente avec un dossier d'inscription complet se verra offrir un droit de participation.

4 Juillet 2022

Toute personne encore inscrite sur une liste d'attente avec un dossier d'inscription complet qui ne pourra se voir offrir une participation se verra remboursé intégralement les frais d'inscription de 16000 dollars australiens.

2.3 Nombre de participants et invitations GGR

2.3.1. Le nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 30, avec cinq autres « Invitations Spéciales” pour un total de 35 participants (23 SUHAILI Class, 5 invitations spéciales, 7 JOSHUA Class II). Les places non utilisées en Classe JOSHUA peuvent être disponibles pour les inscrits sur LISTE D'ATTENTE à la discrétion de la GGR à partir du 4 septembre 2021.

2.3.2. Si l'organisateur pense au 30 Mai 2022 qu'un participant officiellement qualifié ne peut éventuellement pas prendre le départ, une liste d'attente supplémentaire pourrait être acceptée, augmentant le nombre total de participants. Après réception de son pack de pré-inscription complet, chaque skipper en attente recevra un numéro de pré-inscription de l'organisateur. Ce numéro de pré-inscription est le NUMÉRO DE COURSE des participants. Les procédures de pré-inscription et d'inscription sont décrites dans l'appendice 1. Seuls les 30 premiers skippers à avoir respecté toutes les procédures et règles d'enregistrement seront normalement autorisés à participer à la GGR.

2.3.3. Un participant sur liste d'attente qui aurait construit une réplique du Suhaili spécialement pour la GGR et qui ne se serait pas vu proposer de participation pourrait également être inscrit, même si les trentes places allouées sont déjà remplies.

2.3.4. L'organisation de la GGR se réserve le droit d'émettre jusqu'à cinq invitations spéciales pour participer à la GGR à tout moment jusqu'au 14 mai 2018. Lorsque la liste d'inscription sera pleine, une liste d'attente allant jusqu'à 15 participants sera établie. Si un participant se retire, est mis sur liste d'attente ou est retiré de la course par le directeur de la GGR, alors la première personne qualifiée sur la liste d'attente se verra offrir cette place. Chaque personne sur liste d'attente devra posséder son bateau ou en avoir le droit d'usage au 1er octobre 2017 pour bénéficier de cette mesure.

2.3.5. Seules 7 participations de même nationalité seront acceptées en catégorie SUHAILI jusqu'au 1er Janvier 2021. Cette règle pourra alors être assouplie, à la discrétion du coordinateur de la course.

2.4 Droits d'entrée à la GGR

Les droits d'entrée non remboursables seront de 16 000 dollars australiens, payés en deux fois. 5000 dollars australien lors de la demande de participation et le solde des 11 000 dollars australiens dans les 12 mois suivant l'inscription, ou au plus tard le 22 Août 2021. Le paiement des frais d'inscription doit se faire par virement bancaire (à l'ordre d'Ocean Frontiers Pty Ltd). Il est de la responsabilité de chaque participant de demander ces coordonnées bancaires et de s'assurer que le paiement soit fait dans les temps. Les inscrits âgés de moins de 21 ans au départ peuvent demander un remboursement intégral de leur inscription .

Uniquement si le sponsor de la GGR apporte le financement attendu, chaque participant franchissant la ligne d'arrivée avant 15h le 14 Juin 2023 se verra remettre 9000 euros. L'organisateur préviendra tous les participants de la possibilité de cette récompense dès que possible, au plus tard le 22 Août 2021. Si cet argent n'est PAS apporté par le sponsor, il n'y aura pas de prime d'arrivée de 9000 euros. Cette prime d'arrivée, si elle est disponible, sera payée le 1er Juillet 2023, en tenant compte si c'est le cas des sommes dues à la GGR qui en seront déduites.

2.5 Le parcours de la GGR

2.5.1 C'est un tour du monde par l'Est

Le départ de la course se fera à proximité du port du départ de la course (sera annoncé prochainement). Les participants descendront l'Atlantique du nord vers le sud.

Points de passage après le départ, à laisser :

- Une marque aux îles Canaries (annonce à venir) à bâbord
- l'île de la Trinité à bâbord
- Une marque au Cap de Bonne Espérance à tribord
- 44 degrés de latitude tribord jusqu'à 100 degrés Est
- Cap Leeuwin à bâbord
- Une "porte" (annonce à venir) dans Storm Bay en Tasmanie
- Îles Snares à tribord.
- Iles Bounty à tribord.
- WP 47 degrés de latitude sud et 174 degrés de longitude ouest à tribord.
- 47 degrés de latitude sud à tribord jusqu'à l'est de 115 degrés de longitude ouest.
- WP 50 degrés de latitude sud et 90 degrés de longitude ouest à bâbord.
- Cap Horn à bâbord

Remontée de l'Atlantique du Sud vers le Nord. Puis vers la ligne d'arrivée au large du port d'arrivée (annonce à venir).

2.5.2 Pénalités de course

Tout participant impliqué dans une collision avec un navire, quelque soit le moment après l'heure du départ de (annonce à venir), quelles que soient les responsabilités, recevra une amende de 500 euros (paiement SNSM) et devra continuer à naviguer. Les participants sont responsables de leurs propres réparations et aucun recours ne sera examiné. Naviguer du mauvais côté d'une marque de parcours provoquera une pénalité de trois heures à moins que la marque soit à nouveau passée dans le bon sens. Pour chaque heure passée au sud de la limite sud imposée par l'organisateur, une pénalité de deux heures sera appliquée. Un participant qui manquerait la porte de Hobart sera disqualifié.

Les temps de pénalité attribués à un participant seront rassemblés dans une "Penalty Box" (à préciser dans les instructions de course).

Au passage au nord de 20 degrés de latitude nord, le concurrent qui subit une pénalité de temps doit alors revenir au sud de cette latitude (le temps de pénalité commence) et ne pas la retraverser au nord (dans les 40 milles de la longitude du passage). Le participant peut alors faire route vers la ligne d'arrivée.

Les amendements à la course qui concerne les mesures de sécurité pour éviter la dérive des glaces et / ou la distance minimale de la côte à observer pour certains pays dans l'hémisphère Sud seront publiés au plus tard le 30 Juin 2022. Ces amendements pourront être mis à jour sur la base d'études réalisées au sujet de la

météorologie, de la situation des glaces ou en consultation avec les Centres de Coordination de Sauvetage.

2.6 Date du départ

La date de départ officielle sera le dimanche 11 Septembre 2022 à 13 h 00. En cas de report, la date limite de départ sera le 18 Septembre 2022, à 13 h 00.

2.7 Limites de temps

2.7.1 Limite de temps

Limite de temps : il n'y a pas de limite de temps pour la course.

2.7.2 Porte de Hobart après 12H heure locale le 31 janvier 2023

Un concurrent qui arrive après 12H heure locale le 31 janvier 2023 à la Porte de Hobart passe à la Classe Chichester et ne peut pas poursuivre sa route direction le Cape Horn avant 10h heure locale le 1er décembre 2023. Un concurrent déjà en Classe Chichester arrivant à la Porte de Hobart après 12h heure locale le 31 janvier 2023 est disqualifié de la Course...

2.8 GGR UK PROLOGUE SITraN Race

A SITraN Challenge Race is planned from a port in the UK, starting Sunday 14th August . All GGR entrants must assemble in ...TBA on 9thth August 2022.

2.9 FORCE MAJEURE

Les organisateurs de la GGR ne peuvent être tenus responsables des risques de non-exécution ou de retard indépendants de leurs obligations, comme ceux décrits ci-dessous qui sont des cas de Force Majeure, avec tout le sens défini dans l'expression **Force Majeure**. Sont considérés comme cas de Force Majeure ou d'Événements Fortuits, en plus de ceux habituellement retenus par les jurisprudences des tribunaux, cette liste n'étant pas exhaustive :

- Grève générale interne ou externe à l'entreprise ou tout conflit du travail, épidémies,
- Blocage des moyens de transport ou d'acheminement pour quelque raison que ce soit
- Catastrophes naturelles (gel, tremblement de terre, tempête, inondation etc dégâts), catastrophe nucléaire),
- Attaques terroristes, émeutes ou guerres,
- Interdictions du gouvernement ou restrictions légales

- Interruption ou dysfonctionnement des Moyens de Communication Nationaux ou Internationaux
- Interruption ou perturbations des Réseaux électriques et des Télécommunications
- Et tout autre événement imprévu qui dépasse le contrôle acceptable de l'Organisation dans l'exécution normale de l'événement GGR

Dès le cas de force majeure connu, la GGR informera immédiatement les participants de son incapacité à exécuter sa prestation et s'en justifiera auprès d'eux.

La suspension de toutes les obligations de la GGR ne peut en aucun cas entraîner sa responsabilité civile pour incompétence, ni le paiement de dommages ou pénalités. En participant à la course, les concurrents sont d'accord sur ce point et ne le contesteront jamais.

2.8 Prologue de la GGR : la course SITraN

Un prologue, le SITraN Challenge est prévu à partir d'un port en Angleterre, départ le dimanche 21 Août 2022. Tous les participants à la GGR devront se rassembler dans ce port le lundi 15 Août 2022.

3. LES REGLES

3.1 Les principes de la Golden Globe

Les principes de la Golden Globe seront:

Créer un tour du monde unique, en solitaire et sans escale, version rétro, à l'image de la course originelle, le Golden Globe organisé par le Sunday Times, qui replonge les marins dans l'âge d'or de la voile où un marin seul sur son bateau faisait face aux plus grands océans du monde. Pour donner aux marins de tous âges l'opportunité de naviguer autour de la planète en sécurité, dans une flotte de bateaux similaires et abordables, dans l'esprit de Suhaili et Joshua.

3.1.1 En solitaire

il faut comprendre que le skipper s'engage, en prenant part à la GGR, à naviguer seul face à tous les événements qui surviendront pendant le Golden Globe. Il / elle

ne peut embarquer qu'il que ce soit à bord de son bateau entre le moment du départ et celui de l'arrivée.

3.1.2 Non-stop

il est entendu et convenu que le parcours n'autorise aucune escale. Toute immobilisation du bateau ou débarquement du skipper seront limités, comme indiqué dans la section Chichester.

3.1.3 Sans assistance

Il est entendu et convenu que, en aucun cas, le skipper ne peut recevoir assistance matérielle ou aide extérieure, soit demandée ou offerte, y compris l'assistance météo personnalisée. Tous les conseils météo autres que les rapports standards officiels provenant des autorités nationales ou du bureau météorologique de l'Organisation World Meteorological High Seas (WMO).

3.1.3.1 Le routage est interdit

L'aide météorologique ou géographique personnalisée ou privée, également appelée "routage" est interdite. Le Routage est interdit 24h avant le départ de la Course.

Une déclaration signée par laquelle chaque skipper s'engage à respecter cette règle, tant à titre personnel qu'à celui de son sponsor et de son équipe à terre sera exigée avant le départ. Une déclaration sur l'honneur attestant de leur conformité avec cette règle lors de la GGR devra également être signée après l'arrivée de chaque skipper.

Les sources d'informations météorologiques autorisées pendant la GGR et leurs modes de réception sont celles qui sont accessibles gratuitement au grand public, telles que l'entité de prévisions météorologiques national de n'importe quel pays en texte. Windyty, Predict Wind et autres logiciels de prévisions sont des sources d'information interdites. Les participants sont autorisés à échanger des renseignements météorologiques entre eux ou, en mer avec d'autres marins qui ne participent pas à la course.

3.1.3.2 Aide ou assistance extérieure

Au cours de la GGR, un skipper ne peut pas avoir de contact physique et / ou matériel avec quiconque, ni avec aucun autre navire ou aéronef. Il / elle ne peuvent être fournis avec quelque matériel que ce soit de quelque façon que ce soit. En cas de dommages nécessitant réparation, pour que le voilier puisse terminer le voyage, ou toute autre raison "appropriée", le skipper peut recevoir des conseils de son équipe à terre, ou toute autre personne, par radio, et uniquement oralement en cas de grande proximité. Mais les réparations devront être faites entièrement par le skipper.

3.1.3.3 Positions GPS des concurrents de la GGR du Tracker GGR et du Suivi AIS des bateaux avec Marine Traffic

Recevoir des coordonnées de Latitude ou de Longitude (par n'importe quelle méthode de communication) autre que par le tracker de la GGR ou le suivi AIS de Marine Traffic est interdit pour tous les concurrents pendant toute la course. Une pénalité de 48 heures sera appliquée à la première entorse à ce règlement. Disqualification dès la deuxième infraction.

3.1.4 Contact téléphonique

Un skipper ne peut communiquer avec la GGR que par un téléphone fourni par l'organisation ou le système d'envoi de texte YB3 pendant le voyage et ne peut utiliser ces moyens pour contacter qui que ce soit d'autre, sauf en cas d'urgence pour assistance vitale seulement. L'organisateur doit alors être prévenu dès que possible. Aucun autre téléphone ne doit être à bord à partir du moment où la CARTE VERTE du bateau a été délivrée, sauf autorisation écrite de l'organisateur.

3.1.5 Conditions d'amarrage

Un skipper ne sera pas autorisé à entrer dans quelque port que ce soit, pour accoster au ponton, se mettre à couple d'un autre navire, ou aller à terre au dessus du niveau le plus haut de la marée haute. Un skipper peut se mettre au mouillage ou jeter l'ancre par ses propres moyens, ce qui veut dire sans aucune aide extérieure pour effectuer les réparations essentielles à sa sécurité ou celle de son bateau et / ou qui pourraient lui permettre de terminer la GGR.

Un skipper qui voudrait se mettre à quai ou à couple d'un bateau, aller à terre, recevoir une assistance extérieure ou se faire donner de la marchandise ne peut le faire que dans le port de (annonce à venir), et après avoir reçu l'autorisation préalable du directeur ou du président de la course. Le participant sera autorisé à reprendre le départ de la GGR à n'importe quel moment avant le 18 Septembre 2022 13 h 30.

En cas de modification de la configuration du bateau (nouveau mât mis en place après démâtage ou autre événement important) après l'intervention et / ou des réparations effectuées dans le port de (annonce à venir) après avoir terminé la vérification de sécurité obligatoire et publié une carte verte, un rapport d'expert prenant en compte la nouvelle configuration du bateau sera demandé par le comité de la GGR avant que le skipper ne puisse reprendre la mer.

3.1.6 Assistance médicale et paramédicale

L'intervention directe d'un médecin à bord est interdite. Les conseils médicaux à distance par téléphone satellite, radio ou autre sont autorisés.

Un avis médical autorisé signifie n'importe quelle intervention à distance d'un docteur pour aider un compétiteur à s'administrer le traitement nécessaire après un accident à bord ou l'aggravation d'une situation existante.

Le skipper doit D'ABORD informer le médecin du service médical de la GGR si possible chaque fois qu'il / elle requiert un avis médical ou doit consulter un fournisseur TMAS (Maritime Telemedical Assistance Service) et le notifier auprès du médecin de la GGR dès que possible après l'événement du problème, le diagnostic et le résultat.

3.1.7 Briser le scellé du pack de sécurité

Si, pour quelque raison que ce soit, le scellé du pack de sécurité GPS vient à se casser, après examen de tous les faits et à la discrétion du directeur de la GGR, le participant sera automatiquement placé dans la classe Chichester, qui n'autorise qu'une seule escale, et ne sera éligible à aucun des trophées de la liste de la Golden Globe Race, prime d'arrivée, plaque attestant d'une participation réussie ou position dans le classement officiel de la course. Il sera néanmoins maintenu dans l'événement et placé dans la classe Chichester dont il rejoindra le classement. Il recevra alors une plaque "Chichester", attestant d'un tour du monde avec une seule escale réussie, à condition qu'il n'arrive pas plus tard que le 14 Juin 2023 à 15 h.

3.1.8 Escales ou assistance

Si, pour quelque raison que ce soit, un participant reçoit une aide matérielle quelconque ou fait une escale dans un port non approuvé, après examen de tous les faits et à la discrétion du directeur de la GGR, le participant sera automatiquement placé dans la catégorie Chichester et ne sera pas éligible à un quelconque trophée de la GGR, prime d'arrivée, plaque attestant d'une participation réussie ou position dans le classement officiel de la course. Il sera néanmoins maintenu dans l'événement et placé dans la classe Chichester dont il rejoindra le classement. Il recevra alors une plaque "Chichester", attestant d'un tour du monde avec une seule escale réussie, à condition qu'il n'arrive pas plus tard que le 14 juin 2023 à 15 h.

3.1.9 Equipements interdits

3.1.9.1 Rétro

En tant qu'événement rétro et généralement parlant, seuls doivent être utilisés les équipements dont pouvait bénéficier Robin Knox Johnston à l'époque. Si ce n'était pas à bord de Suhaili, alors vous ne pouvez pas l'utiliser. Certains objets sont considérés comme des éléments de sécurité et sont exempts de cette exigence. Ils

sont listés dans cet avis de course. Tous les équipements embarqués à bord de Suhaili sont décrits dans le livre de RKJ, "A world on my own". Les objets habituels suivants ne sont PAS autorisés : GPS, radar, AIS, traceurs graphiques et électroniques, instruments de mesure du vent électroniques, pilotes automatiques électriques, carnet électroniques, téléphone mobile, iPhone, iPod, iPad, lecteur et ordinateur, appareil électronique, moteurs à propulsion électrique, lecteurs de cd, montres / horloges électroniques, caméras vidéo équipées d'un GPS et caméras numériques, matériel de communication par satellite de toute sorte, jumelles numériques, calculatrices scientifiques de poche, horloges ou montres électroniques, dessalinisateur, fibres de carbone, Spectra, Kevlar, Vectran, tout matériel high tech, etc., grément rod. En cas de doute au sujet d'une pièce d'équipement approuvée ou interdite, le skipper doit demander une clarification immédiate, auprès de l'organisateur.

Voir l'annexe 5 pour plus de détails sur l'achat de films et de films super 8 de 35 mm.

3.1.9.2 Carte Verte

À l'issue réussie de l'inspection du matériel de sécurité et des visites du bateau avant le départ de la course à (annonce à venir), le participant se verra remettre une CARTE VERTE. Une fois celle-ci délivrée, le bateau est soumis à la règle du matériel interdit, ce qui signifie qu'aucun matériel interdit (à part des appareils photo et vidéo numériques jusqu'au jour du départ) ou que toute personne en possession de matériel interdit n'est autorisée monter à bord du bateau sans la permission écrite du directeur de la GGR. Toute violation de cette règle signifie la disqualification de l'événement.

Une fois la carte verte obtenue, le directeur de la GGR ou toute personne déléguée par lui a jusqu'à 24 h après le franchissement de la ligne d'arrivée pour demander au skipper de s'arrêter pour être inspecté. Le directeur ou la personne déléguée peut alors embarquer sans préavis pour vérifier la présence de matériel électronique sans que le skipper puisse s'y opposer. Tout participant n'obtempérant pas immédiatement à cette demande et ne se montrant pas coopératif sera disqualifié de l'événement.

3.1.10 Équipements autorisés

Les équipements actuellement approuvés et non mentionnés ailleurs que dans le présent document, qui n'étaient pas à bord de Suhaili comprennent : des lampes led, la réfrigération, des bloqueurs, des winchs manuels, des enrouleurs, des haubanages en métal incluant Dyform, des ridoirs, des freins de bôme, une machine à écrire, un autoradio à cassettes basique. Perceuse sans fil, casque analogique et quelques objets parfois autorisés par l'organisateur. Transpondeur AIS sans accès GPS, fax météo de radio HF. Caméras sans accès GPS uniquement si vérification.

3.1.11 Moteur

Les arbres d'hélice ne sont pas scellés. Le moteur peut-être utilisé pour la propulsion à tout moment, sans pénalité, à l'exclusion des 30 milles après le départ et des 250 milles avant l'arrivée.

3.1.12 Disqualification

Le défaut de se conformer à l'une ou plusieurs de ces règles obligera le skipper à abandonner sa participation à la course, à moins que l'incident réponde aux exceptions décrites ci-dessous. Si une infraction est établie par décision du jury, la pénalité appliquée sera la disqualification.

3.1.13 Plaintes

La GGR n'a PAS de Règles de Course NI de Procédures de plaintes pour une course de bateaux traditionnels. C'est une Aventure qui colle à l'esprit de la version originale. La participation se fait uniquement sur invitation et pour être accepté, vous devez vous plier à ces usages. Il n'y a NI plaintes, NI procédures.

Si vous avez une réclamation à faire, c'est le jury qui l'étudiera dans l'esprit de la GGR. Les réclamations devront être faites par écrit, ou enregistrées lors d'un appel téléphonique satellite et concerneront le concurrent et le manager seulement. . Une réponse formelle sera donnée à toute réclamation et rendue publique. La décision du jury est définitive.

3.1.14 Eau en cas d'Urgence Eau

Un participant doit finir la Course avec la réserve d'urgence de 8 litres d'eau prévue dans le container scellé à cet effet, et aussi avec l'eau sous scellés dans un contenant dans son Sac d'urgence. Dans le cas contraire, une pénalité de 24 heures sera appliquée pour chaque scellé rompue. Aussi, si le scellé de sécurité sur le dessalinisateur manuel Survivor 06 est rompu, le concurrent se verra appliquer une pénalité de 72 heures.

3.2 Les exceptions à l'application de ces règles

Les exceptions à l'application de ces règles seront :

3.2.1 Préambule

Toute exception à l'application de ces règles sera autorisée et approuvée par écrit par le Directeur de course de la GGR ou son Président. Elle sera uniquement accordée si elle permet à un bateau de continuer à participer à l'événement. La

demande sera vérifiée par le Directeur de course de la GGR ou son Président, qui utilisera tous les moyens disponibles et à sa discrétion.

A la demande du Président de la GGR, d'un autre participant ou de l'organisateur, la mise en oeuvre de ces exceptions peut faire l'objet d'un examen par le jury et donner lieu à une pénalité (en temps ou en argent ou les deux) allant jusqu'à la disqualification de la course.

Aide météorologique et géographique personnalisée lors de situations dangereuses.

Le directeur de la GGR peut informer un skipper ou un groupe de skippers de la situation météorologique, ou de la présence de glaces dérivantes, ou tout autre phénomène considéré comme dangereux par le directeur de la GGR en utilisant les services de repérage par satellite ou tout autre moyen d'information jugé fiable. Dans une telle situation, il doit donner toute l'information nécessaire au(x) skipper(s) de sorte qu'ils puissent éviter les zones les plus dangereuses, ou les aviser sur les zones les plus sûres. Le concurrent n'est pas obligé de suivre un avis autre que celui des Conventions Internationales.

3.2.2 Extrême urgence

En cas d'extrême urgence, à la demande du service médical du médecin de la GGR et en accord avec la direction de la GGR, des médicaments peuvent être donnés à un skipper malade par un autre skipper lors d'un arrêt médical exceptionnel. La liste de ces médicaments devra être approuvée à l'avance par le service médical du médecin de la GGR. Cette procédure sera présentée dans un rapport détaillé au jury qui décidera si une investigation est nécessaire.

3.3 Les opérations de secours et d'assistance en mer

Les opérations de secours et d'assistance en mer sont régies par les règles internationales en vigueur, notamment la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (1960 et 1974) et de la Convention de Hambourg, sur la recherche et le sauvetage en mer (1979). Les traités internationaux susmentionnés, réitérés par les fondamentaux de la « loi de la mer » rendent obligatoire pour tous les bateaux ou skippers l'assistance à toute personne ou bateau en danger. Face à cette situation, le skipper devra, immédiatement après avoir modifié son ou sa route pour porter secours, procurer au directeur de la course tous les détails de la situation afin que le jury puisse établir les faits et rendre une décision concernant

une compensation de temps.

3.4 Les règles de navigation à la voile

Les règles suivantes s'appliquent:

3.4.1 Documents applicables

- a) Tous les règlements sur la navigation appliqués par le gouvernement du Royaume - Uni et la France.
- b) Les instructions de navigation de la GGR 2022-23 et les amendements s'y rapportant.
- c) Toutes les sections des COLREGS internationaux.
- d) Les règles de l'IMO pour la prévention de la pollution en mer.
- e) Les règles de la GGR concernant les équipements spéciaux.
- g) L'avis de course du Golden Globe 2022-2023, ses annexes et toute modification ultérieure.
- h) Foire Aux Questions

3.4.2 Documents de référence

Les avis concernant l'organisation opérationnelle de la GGR, sécurité, inspection des bateaux, en présence des skippers et des chefs d'équipe aux briefings de la GGR, interviews média avant et après la GGR seront délivrés et signés par le directeur de la GGR. Ils seront les seuls documents auxquels les compétiteurs pourront se référer.

Les conditions de la sortie de la marina de la GGR à (annonce à venir) lors du premier départ possible le 4 septembre seront spécifiées par un amendement aux instructions de course de la GGR. Les participants se rendront par leurs propres moyens jusqu'à la zone de départ..

3.4.3 Sauf mention explicite ailleurs :

- En cas de conflit entre les règles.
- En cas d'incertitude sur la prévalence ou sur les règles qui s'appliquent dans un cas particulier.

Le jury décidera de la règle applicable.

Les titres dans l'Avis de Course et les instructions de navigation ne font pas partie des règles.

3.4.4 Langue

La langue officielle de la GGR est l'anglais

3.4.5 Règles de navigation

Pour le GGR, la partie B (règles de conduite et de navigation) du Règlement International pour éviter les Abordages en Mer (COLREGS) s'appliquera.

3.4.6 La porte de Hobart

Tous les bateaux doivent naviguer dans Storm Bay, Hobart, Tasmanie, en passant par une «porte» (position à préciser) et affaler toute la voile sur le bateau si cela peut être fait en toute sécurité. Le participant peut s'amarrer ou s'ancrer, ou être au moteur ou encore se laisser dériver ou pendant ce temps, mais ne peut pas franchir à nouveau la porte pour continuer jusqu'au Cap Horn tant que 90 minutes "au moins" ne se soient écoulées. Le participant est alors libre de franchir cette barrière symbolique à tout moment. Le skipper sera accueilli par le bateau officiel de la GGR, l'organisateur de la course et les médias. Le participant peut alors passer films, photos et lettres. Cela ne change rien au statut des participants à la course, qui reste sans escale et sans assistance.

Le Pack de Survie doit être présenté pour l'inspection du scellé alors que le bateau est "à l'intérieur" de la porte. Si le scellé est brisé, des pénalités s'appliquent. En fonction de l'approbation de l'Aust. Border Force Approval (TBA), un nouveau pack de sécurité peut-être échangé pour le reste du parcours de la Golden Globe Race si le scellé semble cassé.

3.4.7 Catégorie Chichester – Pack de sécurité

Un participant qui brise le scellé de son Pack de Sécurité contenant le traceur GPS portable ne sera pas éligible pour les trophées officiels du Golden Globe, les primes d'arrivée, les plaques GGR attestant du bouclage du parcours ou au classement officiel de la GGR. Il peut cependant rester dans l'événement et être déplacé dans la classe "Chichester" et être classé dans cette catégorie. Il recevra une "Plaque Chichester" attestant du bouclage du parcours, à condition qu'il arrive au plus tard le 14 Juin 2023 à 15 h.

3.4.8 Catégorie Chichester - Disqualification

Un participant à la classe « Chichester » forcé de faire une autre escale ou de briser à nouveau le scellé de son pack de sécurité sera exclu de l'événement.

3.4.9 Pollution

Les règles de l'OMI pour la prévention de la pollution en mer s'appliqueront. Ce qui suit s'applique à la GGR "Jeter à l'eau de petites quantités de ce qui est généralement accepté comme matière biodégradable comme les épluchures de fruits et les brins de laine d'une voile, est autorisé." Tous les participants doivent préparer un plan de gestion des déchets et les estimations en kilos des quantités de plastiques, verre, cannettes d'aluminium à bord lors de l'inspection finale de sécurité.

3.4.10. Marques côtières à contourner

Les marques côtières à contourner aux îles Canaries et au Cap de Bonne Espérance sont obligatoires. Les skippers doivent s'approcher des marques côtières à contourner avec un ris dans la grand-voile. Une fois à proximité des marques côtières à contourner, les skippers doivent affaler toutes les voiles d'avant et les spinnakers pendant 20 minutes s'ils peuvent le faire en toute sécurité, en ne se servant que de la grand-voile arisée, même si aucun bateau officiel n'est là pour les attendre. Tout skipper qui omettrait de le faire sera pénalisé et cette pénalité sera comprise entre 24 heures et cinq jours maximum, voire une amende de 5000\$ australiens maximum.

3.5 Navigation

3.5.1 Journaux de navigation

Toutes les notes célestes, les observations et les calculs pour l'ensemble du voyage doivent être clairement consignés dans des documents distincts. Un journal des communications enregistrant la date et la méthode utilisées pour transmettre chaque rapport de position hebdomadaire à l'organisateur doit être conservé. Ces deux documents doivent être remis au directeur de la GGR à la fin du voyage et dans les 24 heures après avoir franchi la ligne d'arrivée. Il est de la responsabilité du participant de sécuriser ces documents et de veiller à ce qu'ils restent des preuves visibles et documentées de la non-utilisation d'un GPS. Ne pas le faire peut entraîner la disqualification de l'événement.

3.5.2 Positions libres

Un participant est libre de demander à tout navigateur en mer sa position pour l'aider à s'assurer de sa situation exacte à tout moment et le signaler ensuite aux organisateurs de la GGR. Un numéro d'assistance téléphonique GGR disponible 24

heures sur 24 ou une adresse e-mail seront donnés aux participants à cette fin. Dans de telles circonstances, la position déclarée, la date et l'heure, le nom du navire et l'indicatif d'appel doivent également être consignés dans le journal des communications du participant. Cette information doit être fournie aux organisateurs à la fin du voyage pour examen. En cas de non respect, une pénalité de temps sera décomptée.

3.6 Circonstances exceptionnelles

Dans des circonstances exceptionnelles et dans des situations susceptibles d'affecter la sécurité du skipper, le Directeur de la GGR ou une personne habilitée peut fournir des directives spécifiques auxquelles il doit se conformer.

Ces nouvelles directives seront émises pour répondre aux circonstances exceptionnelles et seront traitées de la manière la plus efficace. Les directives pourraient modifier un ou plusieurs des articles inclus dans cet avis de course ou d'autres règles applicables mentionnées ci-dessus. Dans ce cas, les directives seront soumises au jury dans un rapport détaillé.

3.7 Engagement des participants

En participant à la GGR, les skippers s'engagent à :

- Se conformer à toutes les règles et directives du directeur de la GGR.
- A la demande du directeur de la GGR et / ou du Comité de la GGR ou du Jury, fournir des informations sur : la navigation du skipper, son itinéraire et son choix de route, les informations météorologiques utilisées, les incidents de voyage ou tout autre problème lié au voyage. Une liste de tous les contacts avec lesquels le skipper a communiqué, y compris l'identité, la date, la méthode de contact et la nature de la discussion, y compris avec l'équipe à terre ou toute autre personne (sauf les autres participants) ou navire pendant le voyage. Il doit produire un résumé du contenu de ces communications. Si ces informations et / ou communications ont été données ou établies sous forme d'échanges radio HF ou VHF, d'appels téléphoniques ou de toute autre forme de communication entre le skipper et un ou plusieurs correspondants à terre ou en mer. Si ces informations ne sont pas fournies correctement, le risque est la disqualification.

3.8 Médias

Le participant est conscient que la GGR attirera partout dans le monde un grand nombre de personnes souhaitant suivre les participants avant, pendant et après la GGR. Les organisateurs ont la responsabilité de générer des médias envers ces

personnes, envers les sponsors de l'événement et le skipper engagé. En s'engageant dans la GGR, le participant accepte d'aider et de fournir les médias mentionnés à l'annexe 6 et à tout autre moment jusqu'au départ lorsqu'il reçoit une demande officielle spécifique pour alimenter le site Web ou les mises à jour des médias sociaux.

Le skipper devra également utiliser les médias choisis et fournis par l'organisateur et les utiliser de la manière indiquée par le Directeur de la GGR. Le skipper devra fournir des détails sur les expériences à bord pendant la course sur demande du Directeur, du producteur exécutif ou du Media Manager de la GGR. Un participant doit accepter d'équiper et d'utiliser tout appareil photo / matériel sonore embarqué et fourni par le producteur exécutif. Tout manquement peut entraîner une pénalité de temps ou une amende.

3.9 Droit d'interdire les jeux d'argent

La Golden Globe Race est une aventure sportive et humaine à risque élevé, suivi par un public. A ce titre, l'organisateur se réserve le droit d'interdire toute forme de jeu d'argent ou de pari en lien direct ou indirect avec le Golden Globe. Si nécessaire, l'organisateur sera vigilant dans la surveillance de ce genre d'action et prendra des mesures juridiques immédiates contre toute(s) personne / personnes qui enfreindrait cette règle indépendamment de sa situation géographique.

4 Skipper

Toutes les règles énoncées ci -dessous s'appliquent au skipper.

4.1 L'âge du participant

La GGR est ouverte à toute personne âgée de 18 ans ou plus le 30 Juin 2022.

Un participant de la GGR âgé de moins de 21 ans au début de la course sera entièrement remboursé de ses frais d'inscription au passage de dépôts de films aux Canaries.

4.2 Passeport

Chaque skipper doit détenir un passeport valide au moins jusqu'en Décembre 2023.

4.3 La nationalité du participant

La nationalité du participant sera rendue publique par l'organisateur de l'événement.

4.4 Licence

Chaque participant doit détenir toutes les licences et les certificats d'inscription exigés par son autorité nationale (indiqués sur les papiers d'immatriculation des bateaux), y compris, licence d'opérateur de bateau, licence de radio marine pour tous les types d'équipements obligatoires, licence de station de radio, EPIRB et PLB certificats et documents d'enregistrement du bateau.

4.5 Qualification pour s'inscrire

Une expérience de navigation de 4000 en mer est requise AVANT de demander une invitation à s'inscrire.

4.5.1. Chaque skipper doit fournir dans son dossier de pré-inscription, une preuve documentaire d'au moins 8000 milles marins d'expérience de navigation en mer, détaillant les voyages entrepris, les navires utilisés, les positions détenues dans l'équipage, les routes empruntées et les conditions météorologiques moyennes rencontrées. Ce journal d'expérience doit être signée comme vrai et correct par une autorité officielle et reconnue du monde de la voile, d'un club de voile reconnu et d'au moins une autre personne non liée par la naissance au participant. Les coordonnées des signataires doivent être fournies. Une expérience de navigation en solitaire océanique documentée de 2000 milles supplémentaires doit également être prouvée, et dûment approuvée de la même manière et fournie dans le dossier

d'enregistrement.

4.5.2 2000 miles en solitaire sans escale en plus

Autre "plan de navigation valide" à effectuer avant le 1er août 2022 : 2000 miles de navigation maritime en solitaire sans escale avec le bateau utilisé pour la GGR, avec un système de suivi Satellite et en utilisant un régulateur d'allure (pas de pilote électrique), avec un journal de navigation céleste à présenter à la GGR.

Des outils comme le GPS et l'AIS peuvent aussi être utilisés pour ce voyage.

4.5.3. Si, à quelque moment que ce soit, avant ou pendant la GGR, les organisateurs considèrent que le skipper inscrit ne peut naviguer ou continuer à naviguer, l'inscription peut être annulée et retirée de la GGR. Un remboursement partiel des frais d'inscription (n'incluant pas la participation du sponsor) est la seule contrepartie accordée dans des situations exceptionnelles. Aucune raison concernant l'annulation de l'inscription ne sera donnée par les organisateurs ou le Directeur de la GGR. Leur décision sera définitive et en s'inscrivant au Golden Globe, le participant accepte cette règle et accepte de ne jamais la contester.

4.6 Cours de formation et certificats

Chaque skipper doit avoir participé au cours obligatoires suivants:

- Un certificat STCW 95 A-VI / 4-2 (Compétence en soins médicaux) ou équivalent cours ISAF / World Sailing.
- Un cours de survie approuvé par STCW 95 ou ISAF.
- Ces cours doivent être effectués entre juin 2021 et juillet 2022. Les certificats de cours respectifs seront ajoutés au dossier d'inscription.
- En outre, l'Organisateur dispensera une formation obligatoire de deux jours sur la sécurité et le sauvetage à des dates et dans un lieu qui sera annoncé prochainement. L'absence à ces séances d'information obligatoires sur la sécurité et le sauvetage couvrant les questions de sécurité liées à votre voyage peut entraîner la disqualification de l'événement.

4.7 Examen médical préalable

Avant le début de la GGR

Chaque skipper doit subir un examen médical complet approuvé par la GGR entre

le 1er Mai et le 30 Juin 2022 et doit fournir son dossier médical complet dans son dossier d'inscription. Si les organisateurs jugent le participant inapte à naviguer pour des raisons médicales, les frais d'inscription seront remboursés.

Pendant le voyage,

L'organisateur pourra nommer un Médecin Officiel du service MSOS.ORG.UK, ou d'autres médecins. Chaque skipper pourra consulter ce médecin avant et pendant le voyage par téléphone satellite. Ce médecin examinera et conservera tous les dossiers médicaux entrants en toute sécurité et en privé pour référence future et pour assurer la liaison avec les fournisseurs internationaux de TMAS si nécessaire.

4.8 Participation obligatoire

Les présences obligatoires spécifiées ci-dessous s'appliquent à :

- Chaque skipper.
- Responsable d'équipe, cadre.
- Bateau.

Il est précisé ci-dessous à qui appartient chaque obligation.

4.8.1 Avant le départ

Chaque skipper et son chef d'équipe doivent être présents lors des conférences de presse, des relations publiques, des événements d'accueil et des briefings des directeurs de la GGR, y compris, mais sans s'y limiter, aux dates suivantes :

- *Annonce à venir en Décembre 2021*
- Samedi 20 août jusqu'au Dimanche 4 septembre. Village officiel de la GGR. Saturday 20th August through to Sunday 4th Sept. Official GGR village.

En plus des obligations mentionnées ci-dessus, les organisateurs peuvent mettre en place une ou plusieurs conférences de presse. Il appartiendra à chaque participant de s'assurer que :

Le skipper et le chef d'équipe seront présents à (annonce à venir) et (annonce à venir) du (annonce à venir) ou jusqu'à ce que le skipper commence la course et soit disponible pour ces conférences de presse ou photos.

4.8.2 Après l'arrivée

- Le premier participant arrivant à (annonce à venir) doit être disponible pour les organisateurs durant les cinq premiers jours suivant le passage de la ligne d'arrivée pour les engagements médiatiques. Le premier voilier doit rester à (annonce à venir) jusqu'à une semaine après l'arrivée du troisième bateau.
- La présence du premier voilier et skipper de la GGR sera obligatoire à

(annonce à venir) au moins 24h avant l'arrivée du 2ème concurrent. Le deuxième voilier doit rester aux Sables jusqu'à une semaine après l'arrivée du troisième bateau. La présence des premiers et deuxièmes détenteurs de record du Golden Globe est requise à (annonce à venir) pour l'arrivée du troisième.

- La présence de chaque bateau amarré au ponton Golden Globe sera obligatoire pendant 7 jours après avoir franchi la ligne d'arrivée. Cette présence sera placée sous la responsabilité du chef d'équipe.
- La participation sera obligatoire pour tous les skippers classés de la Golden Globe à un certain nombre d'activités de relations publiques au profit de l'organisateur pendant 2 jours au cours des 6 mois suivant la fin de l'événement. Tous les frais de déplacement encourus pour assister à ces événements, et les frais de subsistance seront payés par le commanditaire de l'événement, sur réception des attestations de dépenses.
- La participation de chaque skipper aux célébrations de clôture du Golden Globe et aux célébrations de remise des prix sera obligatoire.
- La participation de chaque skipper à des débriefings sur l'événement, les accidents ou les incidents liés à la sécurité pendant le voyage du Golden Globe et un relevé ultérieur de ceux-ci seront obligatoires.

4.9 Rapport de position

Les participants sont tenus de faire un rapport de position standard à l'Organisation de la GGR en utilisant la radio HF, ou tout autre moyen (à l'exception du système satellite d'envoi de MESSAGES TEXTE de la course ou du téléphone) au moins une fois tous les 14 jours, à moins que leur YB3 tracker ne fonctionne pas, dans ce cas ils devront envoyer un rapport tous les 7 jours. Ne pas le faire et ensuite manquer plus d'un rapport consécutif pourra entraîner une pénalité de 200 euros TTC sur chaque rapport manqué par la suite ou une pénalité de temps.

Les participants doivent s'enregistrer auprès du PC Course de la GGR par téléphone satellite le jour désigné, au moins une fois par semaine, dans les 30 minutes suivant l'heure indiquée, ou sur demande par le biais du PC course. Une partie de ces appels téléphoniques peut être convertie en un fichier sonore à inclure sur le site Web du Golden Globe. Le fait de ne pas effectuer l'appel de téléphone désigné par satellite le jour / l'heure désigné (e) peut entraîner une pénalité de 100 euros TTC à chaque fois ou une pénalité de temps.

Les participants sont libres d'appeler le siège de la GGR avec le téléphone satellite à tout moment, pour faire un «RAPPORT DE SÉCURITÉ Volontaire» confidentiel.

Aucune information provenant de ce RAPPORT DE SÉCURITÉ ne sera transmise à une autre personne à moins que le comité de la GGR ne l'estime approprié.

Le téléphone satellite ne restera pas allumé 24 heures sur 24. Le système de suivi par satellite YB3 et l'unité d'envoi de messages par satellite YB3 DOIVENT ÊTRE ALLUMÉS 24 heures sur 24, afin que l'organisation de la GGR puisse surveiller la progression et entrer en contact avec le concurrent en cas de besoin. Seuls les appels d'urgence et les appels d'extrême urgence et ceux de contrôle de la GGR peuvent être effectués via le téléphone satellite. Les téléphones satellites supplémentaires, les textos ou les unités de suivi ne sont PAS AUTORISÉS à bord, sauf autorisation écrite de l'organisateur. Tout appel Iridium Sat détecté par Iridium à partir de la position relative du bateau d'un concurrent sur une autre carte SIM à tout moment peut entraîner une disqualification. Tout appel Inmarsat détecté à partir de la position relative du bateau d'un concurrent peut entraîner la disqualification.

4.10 Suivi par satellite et textos bi-directionnels

Le Golden Globe pourrait utiliser www.YBTracking.com en tant que fournisseur officiel de services de suivi et de textos pour la durée de l'événement. Des versions personnalisées de l'unité YB3 Professional seront fournies à chaque participant.

Ces unités auront l'écran GPS et la fonction Bluetooth désactivés pour le voyage, de sorte que les participants ne puissent pas déterminer leurs positions ou modifier l'adresse d'envoi d'e-mail à laquelle les messages sont transmis. Tous les messages texte seront envoyés simultanément à une adresse e-mail ou SMS choisis par les participants et la page Web du bateau du skipper sur le site Web du tracker du yacht Golden Globe pour que tous puissent le voir. Le participant NE DOIT PAS envoyer de message dans les six heures qui suivent le message précédent ou il devra payer une pénalité de 50 euros. Des messages jusqu'à 150 caractères sont possibles. Au moins un message par jour DOIT être envoyé à partir du fichier pré-enregistré ou une pénalité de 50 euros peut s'appliquer.

L'organisateur enregistrera 20 messages standards préenregistrés dans chaque unité. Chaque participant doit fournir à l'organisateur de la course, l'adresse e-mail de leur manager pour recevoir leurs messages text dans son dossier d'inscription. Seuls les organisateurs seront en mesure d'envoyer des messages texte aux unités YB3 à bord de chaque voilier. Chaque participant recevra trois unités de suivi par satellite à installer / transporter à bord. Les participants peuvent acheter des unités

supplémentaires auprès de l'organisateur si nécessaire.

A) Un système de suivi YB3i monté avec des accessoires, alimenté par les batteries du bateau et émettant toutes les deux heures sur le site de suivi des bateaux du Golden Globe. Cela affichera les classements en direct de la flotte, etc ... ce rythme d'interrogation temps / position peut être modifié à tout moment par l'organisateur (par satellite) jusqu'aux positions toutes les 5 minutes en cas d'urgence ou à l'approche d'une marque côtière. Version imprimée, système de redémarrage doivent être présents à bord.

B) Une unité de suivi / messagerie «Golden Globe YB3» personnalisée et un étui souple à monter en dessous de la table à cartes, alimentés / rechargés par une prise allume-cigare 12v. Cette unité interroge une position toutes les 24 heures pour confirmer que le système de radiomessagerie est allumé. Dans le cas où le YB3i installé ne fonctionne plus, l'organisateur peut ordonner (par satellite à partir du de l'unité de contrôle de la GGR) que les temps d'interrogation de cet appareil soient mis à jour toutes les deux heures pour prendre en charge cette tâche. Cette unité a un bouton de panique. Un câble de recharge électrique doit être à bord.

C) Un "sac imperméable YB3 à emporter" abritant une unité de suivi sécurité / messagerie. Y compris un câble de recharge.

À la fin de la GGR, toutes les fonctionnalités bloquées des unités YB3 seront débloquées par les organisateurs, rendant à celles-ci toutes leurs fonctionnalités professionnelles telles que décrites dans la brochure publicitaire.

5 Les bateaux

5.1 Bateau

5.1.1 Design approuvé

Chaque bateau inscrit doit figurer sur la liste «Approuvé» des modèles de bateaux de production appropriés.

- Seule la conception sera approuvée pour la compétition. L'intégrité structurelle, la qualité de construction ou l'aptitude de tout bateau à survivre à la GGR seront de la seule responsabilité du participant.
- Il y a deux classes : SUHAILI et JOSHUA.

Les approbations de conception pour la catégorie SUHAILI 2022 incluent les modèles suivants mais n'y sont pas limités :

Westsail 32 • Tradewind 35 • Saga 34 • Saltram 36 • Vancouver 34 • OE 32 • Eric (navire jumeau à Suhaili) • Béliier 32 • Baba 35 • Biscaye 36 • Bowman 36 • Cape Dory 36 • Nicholson 32 MKX-XI • Rustler 36, Endurance 35, Gaïa 36, Tashiba 36, Hinckley Pilot 35, Lello 34, Gale Force 34. Jusqu'à six nouveaux designs pourront être approuvés. Le JOSHUAGG est approuvé en Classe II.

5.1.2 Exigences de conception

Les exigences générales de conception pour pouvoir participer à la GGR incluent, mais ne sont pas limitées à :

- Construction en plastique renforcé de fibres.
- Conçu avant 1988 dans une série minimale de 20 bateaux construits chez un même constructeur.
- Avoir une longueur de coque comprise entre 32ft et 36ft. (les bouts dehors, girouettes et les safrans extérieurs, les portiques arrière, les chandeliers et les balcons ne sont pas mesurés.)
- Avoir des quilles longues avec des safrans attachés au bord de fuite.
- Un déplacement d'origine minimum d'environ 6 200 kg.

L'organisateur peut refuser toute entrée de bateau dans le Golden Globe sans donner aucune explication.

Ne sont pas autorisés en général : les bateaux avec timonerie, dérive, tirant d'eau et poste de pilotage au centre.

5.1.3 Répliques

Un bateau de conception William Atkins ERIC construit en acier, en fibre de verre ou en bois, présenté dans une configuration préparée pour les mers du Sud et construit comme une réplique de Suhaili, peut être considéré pour le Golden Globe sur demande spéciale.

5.1.4 Conformité

Hauteur de mât, longueur de bôme, bouts dehors ne doivent pas dépasser les dimensions de la conception initiale établie en 1988, ni être plus léger qu'initialement prévue. Les tangons de spinnaker ne doivent pas dépasser les mesures "J" et il faut posséder deux tangons non télescopiques. Le lest doit respecter les spécifications d'origine. Tous les profils immergés doivent correspondre au moule original. Les modifications du gouvernail, de la forme de la

quille ne sont pas autorisées. Le réaménagement doit rester fidèle à la conception originale et les composantes structurelles ne peuvent être allégées. Le renforcement permanent est autorisé, au niveau du gréement et des équipements de pont. La disposition de conception et l'aménagement intérieur doivent demeurer sensiblement les mêmes que ceux qui ont été dessinés à l'origine mais des modifications mineures sont autorisées, et la table peut être enlevée. N'importe quelle hélice est autorisée mais le bateau doit respecter la vitesse originelle.

Les cloisons étanches à l'eau sont encouragées, et des dérogations spéciales peuvent être accordées (les toilettes peuvent être retirées) en ce qui concerne leur montage dans l'installation du bateau de série au cas par cas. Les montants de porte, tous les verrous et les portes des toilettes doivent rester.

Les voiles doivent être en Dacron, en Polyester, en Térylène ou en Nylon sans tissage high-tech ou avec certaines versions autorisées SEULEMENT (quelques sangles et de cordages de haute technologie peuvent être autorisées dans la fabrication des voiles). Seules les lattes de grand-voile à prédominance horizontale sont autorisées, et les grand-voiles Fat Head (à corne) ne sont pas autorisées. Le nombre total de voiles est limité à un maximum de 10 pour un mât, 12 pour deux mâts. Le tourmentin est obligatoire. Une twin-headsail (trinquette jumelle) cousue en permanence avec guindant simple est comptée comme une voile. Seule une quantité raisonnable de matériel de réparation de voile peut être transporté, et toute voile partiellement construite sera comptée comme une voile. Les systèmes d'enroulement des voiles d'avant doivent être fixés en permanence. Pas de chaussettes à spinnaker, d'enrouleur de spinnakers ou d'enrouleur de code zéro autorisés. Aucune sangle élastique à spinnaker, seule la laine de fibre naturelle est autorisée. Toutes les voiles sont comptées sur chaque bateau au départ et toute voile manquante à la fin de la course sera décomptée en pénalité de temps d'une journée complète. Aucun équipement d'origine ne peut être remplacé par un article plus léger. Si tel est le cas, une pénalité de poids quatre fois supérieure sous la forme d'un lest supplémentaire fixé à un endroit spécifique du bateau peut être appliquée. Les moteurs peuvent être remplacés mais leur poids total ne doit pas excéder celui d'origine.

5.1.5 Réglementation du matériel spécial

A) Tous les panneaux de pont doivent être 100% étanches à l'eau, solides et sans ouverture vers l'intérieur. L'écouille d'évacuation obligatoire à l'avant du mât doit

pouvoir être verrouillée de manière sûre au-dessus ou au-dessous du pont. Les événements de pont sont facultatifs et peuvent être retirés, remplacés ou bloqués.

B) Chaque fenêtre plus grande que 1000 cm² doit avoir des panneaux de tempête capables d'être ajustés. Pour la lumière du jour, au moins deux hublots de chaque côté de la cabine couvrant une surface au minimum de 1200 cm² doivent être installés.

C) Tous les dispositifs de fermeture des descentes du poste de pilotage doivent être verrouillés au-dessus ou au-dessous du pont et dans la position inversée. Si l'ouverture de la descente va au delà du niveau de la flottaison, elle doit pouvoir être bloquée jusqu'à la ligne de flottaison tout en permettant l'accès à l'intérieur et à l'extérieur.

D) Les cockpits doivent être étanches. Les coffres de cockpit doivent pouvoir être solidement et rapidement sécurisés. Aucun coffre de cockpit ne doit pouvoir s'évacuer dans la coque et doit avoir une méthode efficace de pompage. La section transversale des évacuations de cockpit, après avoir prévu des filtres, doit avoir un diamètre d'au moins 4 x 20 mm ou équivalent et s'écouler librement.

E) Les vannes installées de façon permanente sur la coque sous la ligne de flottaison doivent être munis d'un cordage et d'une pinoche en bois tendre pour la fermeture d'urgence. Les vannes de coque doivent être en métal et NE doivent PAS avoir plus de 12 ans.

F) Une cloison anti collision étanche doit être fixée à 15% de la longueur hors tout à partir de l'avant et à l'arrière de la LWL solidement construite et remplie de mousse ou de bouteilles d'eau jetables hermétiques recyclées. Un simple drain de fermeture doit être incorporé pour vérifier la pénétration d'eau. D'autres compartiments étanches à l'eau ou la flottaison de la mousse sont recommandés mais pas obligatoires. Les voiliers munis d'une cloison étanche transversale complète séparée du carré peuvent retirer tous les meubles standard de ce compartiment.

G) Les pompes d'assèchement et leurs aspirations doivent être facilement accessibles pour l'entretien et l'enlèvement des débris. Tous les leviers de pompe doivent être installés de façon permanente ou fixés par une longe en tout temps. Il doit y avoir deux pompes d'assèchement manuelles permanentes de 1,5 inch de diamètre de sortie, l'une manoeuvrable d'en bas et l'autre du pont supérieur avec tous les sièges, trappes et descentes du poste de pilotage fermés et munies de tuyaux d'évacuation fixes qui ne s'écoulent pas dans le poste de pilotage ou dans les drains de cockpit.

H) Tous les feux de navigation doivent être de type LED homologué, installés correctement et conformes à la réglementation internationale pour les bateaux de

moins de 12 mètres sans être couverts par les voiles.

Un jeu complet d'ampoules à LED de rechange pour les feux de navigation et une source d'alimentation indépendante doivent être à bord.

I) Un écho-sondeur électronique doit être installé (transducteur en plastique accepté). Un plomb de sonde et un loch à la traîne qui mesure la distance parcourue avec des hélices de rechange doivent être à bord.

J) Des coupe-boulons prévus pour couper les plus gros câbles de haubans à bord et une scie à métaux avec 12 lames.

K) Si une barre à roue est installée, obligation d'avoir une barre de secours utilisable.

Les fournitures et l'équipement nécessaires pour installer un gouvernail et un pilote de secours doivent être à bord. La barre de secours doit avoir été préalablement installée sur le bateau de la course par une seule personne à bord et testée en solitaire par le skipper (avec le safran principal verrouillé) en pleine mer pendant au moins cinq heures avec un vent de 15 noeuds environ sur un parcours triangulaire. Un rapport complet et détaillé sur son fonctionnement et son efficacité, avec photos, doit être soumis à l'organisateur de la course au plus tard le 30 Mai 2022. Un système de barre franche permanente peut remplacer n'importe quel système de barre à roue standard.

L) Le nom du bateau doit être indiqué sur tous les objets flottants, le plancher des cabines, les bouées de sauvetage, les gilets de sauvetage et les coussins de cockpit, etc.

M) Les moteurs de propulsion et les systèmes associés doivent être installés conformément au mode d'emploi du fabricant et doivent être d'un type, d'une force, d'une capacité et d'une installation au minimum des spécifications du constructeur d'origine du bateau. Il doit être muni d'un système d'échappement, d'un liquide de refroidissement et d'un système d'alimentation en carburant installés de façon permanente avec un réservoir de carburant solide et être bien protégé. avec une protection adéquate contre les effets des intempéries. Chaque réservoir de carburant doit être muni d'une robinet d'arrêt. Un réservoir flexible n'est pas autorisé en tant que réservoir de carburant. Une quantité minimale de 20 gallons US de carburant et un maximum de ce qui a été spécifié par le constructeur d'origine du bateau. Du kérosène ou du diesel peuvent être utilisés pour cuisiner ou comme chauffage. Pas de Diesel ou de Kérosène en supplément pour le chauffage.

N) Des panneaux solaires totalisant min 160 watts @ 15v doivent être installés en permanence. Un panneau solaire de rechange de 50 watts minimum doit être prévu en plus . Les systèmes de batteries doivent être des batteries AGM ou Gel avec un minimum de 300 ampères-heure à 12v, pour les batteries de service,

solidement installées pour faire face à un chavirage. Quand un démarreur électrique est la seule méthode pour démarrer le moteur, le voilier doit avoir une batterie séparée, dont l'objectif principal est de démarrer le moteur. Les hydro générateurs et les éoliennes sont autorisés. Les voiliers qui en sont équipés ne sont pas tenus d'installer les panneaux solaires de façon permanente mais doivent toujours les transporter comme installation mobile de sécurité.

O) Le matériel de communication, doit inclure :

O1) Un émetteur-récepteur radio MF / HF marin d'une puissance d'émission et de fréquence d'au moins 125 watts allant au moins de 1,6 à 29,9 MHz doit être installée dans un endroit à 100% imperméable (fermé hermétiquement en cas de tempête) avec antenne de station terrienne fixe et une antenne de secours lorsque l'antenne habituelle dépend du mât arrière fixe. Toute l'installation et le fonctionnement radio doivent être contrôlés et "validés" par un inspecteur agréé radio HF, pour vérifier s'ils sont bien opérationnels comme indiqué dans les notices radio. Toute faille aux règles internationales de communication radio, tel que transmettre sur des fréquences maritimes illégales, peut entraîner sur preuve une pénalité de temps. Les transmissions radio par radioamateurs sont particulièrement bannies.

O2) Installation imperméable à 100% d'un Émetteur-récepteur VHF marin de 25 W couvrant tous les canaux maritimes internationaux et américains dotés d'une antenne de tête de mât, et câble d'alimentation coaxial avec une perte de puissance de 40% au maximum. Les types et longueurs suivants de câble d'alimentation coaxial satisfont aux exigences de la GGR, jusqu'à 15 m (50 ft) - type RG8X ("mini"); 15-28m (50-90ft) - type RG8U;

O3) Émetteur-récepteur marin VHF portable étanche avec une puissance de sortie mini de 5w et la batterie de recharge. Et chargeur indépendant de 12v.

O4) Indépendant de l'émetteur-récepteur radio principal, un récepteur radio capable de recevoir des bulletins météorologiques et des signaux d'horaires internationaux. Trancievers à bandes amateur peuvent être installés à cet effet, mais les transmissions sur les fréquences amateurs sont interdites.

O5) Émetteur-récepteur portable étanche à l'eau fonctionnant sur une ou plusieurs fréquences aéronautiques, y compris 121,5 MHz. Lorsqu'il n'est pas utilisé, il doit être rangé dans le sac marin d'urgence (grab bag)

O6) gonio (RDF) capable de recevoir des radiophares maritimes ou aéronautiques à

des fins de navigation.

O7) Balise AIS personnelle (PAB)

O8) Une ALARME détecteur AIS de ciel-et-marine.com fournie par la GGR

O9) Un transpondeur AIS approuvé par la GGR établi pour le bateau des participants.

P) Les éléments suivants doivent être installés ou transportés à bord.

Une première EPIRB GPS 406 et une seconde EPIRB GPS 406.

P1) Détecteur transpondeur / radar Echomax Active-XS RTE. (Les participants de la GGR ont une réduction de prix d'Echomax)

P2) Réflecteur radar Echomax EM230 ou EM230BR monté sur le mât au moins 7 mètres au dessus du pont.

P3) Réflecteur radar gonflable Echomax EM230i et corne de brume.

P4) 2 extincteurs d'incendie de 2 kg ou 4 de 1kg et une couverture anti-feu.

P5) Une grosse ancre de min 45lb, ou Fortress FX37 et 15mtr de chaîne de 10mm avec 60 mètres de cordage x 14mm 3 brins en nylon. Une deuxième ancre est recommandée.

P6) Un container à eau de secours de 8litres scellé. (Pénalité de temps si le scellé est rompu).

P7) Une lampe baladeuse haute intensité étanche à l'eau alimentée par les batteries du bateau, disponible pour utilisation sur le pont et dans le cockpit, quand portes et ouvertures fermées et avec ampoule de rechange si absence de LED.

Les lampes baladeuses rechargeables ne sont pas autorisées.

P8) Des sangles de sécurité installées sur toutes sur les couchettes pour que le navigateur soit attaché si le bateau se retourne ou subit un choc violent.

P9) Un radeau de sauvetage d'au moins quatre personnes conforme au code SOLAS LSA 1997, chapitre IV ou version ultérieure (ou à la norme ISAF Cat 0), emballé au plus tôt le 30 avril 2022 et contenant au minimum un équipement SOLAS A et un troisième 406 GPS EPIRB ou une troisième radio VHF HH entièrement chargée et étanche avec GPS inclus, qui doivent être emballés ensemble dans un conteneur rigide solidement arrimé dans le cockpit ou sur le pont arrière. Il n'est PAS recommandé de placer le radeau de sauvetage sur le pont en avant du cockpit où les manoeuvres sont courantes.

Le radeau de sauvetage doit avoir le numéro GGR du participant visible sur sa capote et ses containers.

L'organisateur est conscient du petit nombre de radeaux de survie SOLAS -4 places disponibles et du poids de beaucoup de radeaux SOLAS-6 places. Cependant il recommande vraiment le modèle SOLAS ou tout autre radeau ISAF de catégorie

conforme Cat.O.

Autres radeaux de sauvetage approuvés par la GGR ...

RESCYOU PRO : radeau de sauvetage auto-redressant. . Certifié ISO 9650-1, approuvé ISAF et vérifié par Bureau Veritas et Det Norske Veritas.

<https://www.youtube.com/watch?v=ebYEDxgEEFA>

PLASTIMO référencé spécifiquement à la norme ISO 9650 +24h et ISO 9650 ISAF +24.

Les bateaux de série GGR SEULEMENT! Avec pochette pour SART.

P10) Les régulateurs d'allure actuellement approuvés par la GGR : *Hydrovane, Aries, Windpilot and Monitor* (seulement selon la GGR). Les participants souhaitant utiliser d'autres marques doivent faire une note expliquant en quoi ce choix pourrait, selon eux, garantir leur sécurité sur un bateau GGR dans les tempêtes des Mers du Sud .

Q) un sac d'urgence avec ces éléments minimum.

Un sac ou des sacs d'urgence reliés par un cordage devront avoir une flottabilité intrinsèque, une surface d'au moins 0,1 m² de couleur orange fluorescent à l'extérieur, et doivent être identifiés par le nom du bateau et devrait avoir un cordon et une attache. Ils doivent contenir le matériel suivant :

Q1) Des comprimés contre le mal de mer pour sept jours.

Q2) Un moyen de protection thermique.

Q3) Une deuxième ancre pour le radeau de sauvetage (non requise si le radeau de sauvetage a déjà une autre ancre dans son pack) (norme iso 17339) avec 4 sangles de > 30 m et 7.5 mm de diamètre.

Q5) Un ouvre-boîte de sûreté

Q6) Une trousse de premiers secours, y compris 1 tube de crème solaire et des pansements qui doivent pouvoir être utilisés efficacement dans des conditions humides. La trousse de premiers secours doit être clairement marquée et refermable.

Q7) Un miroir de signalisation

Q8) Des aliments énergétiques min 20 000kj et 20 comprimés de réhydratation.

Q9) Ficelle de nylon, sacs en polythène fermés par un ZIP.

Q10) Un émetteur - récepteur vhf étanche portable d'aviation.

Q11) 3 x 1 litres d'eau de secours en contenants scellés et un dessalinisateur manuel scellé avec dragonne et attache-clip (Pénalité de temps si utilisés.

Q12) Le deuxième téléphone satellite portable dans un sac étanche et ses

batteries internes. Et un câble de 12v de recharge indépendant.

Q13) Lumière stroboscopique.

Q14) Fournitures médicales pour des problèmes médicaux préexistants.

Q15) Lunettes de secours incassables si besoin.

Q16) Cahier étanche avec crayon captif

Q17) Sifflet puissant (actionné par la bouche)

Q18) Fusées éclairantes Solas, numérique ou pyrotechniques à jour pour au moins 12 mois, 6 fusées rouges à main éclairantes, 2 fusées blanches à main, 2 fumigènes orange Solas, cinq cyalume type light sticks.

Q19) Une puissante lampe torche LED étanche à l'eau et des batteries de rechange

Q20) Le traceur GPS d'urgence GGR. Sac d'urgence.

Q21) Transpondeur de recherche et de sauvetage (sart)

Q22) Radio vhf portable avec une batterie longue durée.

Q23) La deuxième balise 406 ERPIRB

R) Les éléments suivants doivent être à bord et installés dans le cockpit de façon «appropriée» pour être à la portée du skipper et prêts pour une utilisation immédiate comme suit :

R1) Bouée de sauvetage de sécurité jaune ou rouge, avec sifflet, une lumière auto-allumante et un ruban adhésif et réfléchissant.

R2) Système de récupération "Life-sling" avec bande réfléchissante et une lumière.

R3) Un système d'embarquement appropriée permettant au skipper de remonter sur le bateau en ciré complet lorsqu'il est en navigation.

R4) Ligne de soulèvement de 20 mètres de type "lancer de chaussette".

R5) Un couteau de cockpit, fort, tranchant, gainé et solidement retenu doit être facilement accessible depuis le cockpit et un autre à côté du radeau de sauvetage si le radeau est à l'avant.

S) Grande visibilité

S1) Chaque tourmentin ou voile d'avant la plus petite, voile de cape, doit être de couleur très visible (par ex rose, orange ou jaune) et chaque grand'voile doit avoir au moins une surface de 2m² et chaque misaine une surface de 1m² de couleur SECURITE ORANGE sur les parties les plus hautes de la voilure.

S2) Chaque bateau doit avoir un minimum de 2 m² de couleur vive sur le pont ou sur le haut de la cabine. Les protections de cockpit fixées et souples doivent être de couleur vive.

S3) TOUTES les couleurs hautement visibles sur la coque DOIVENT ÊTRE de type rose, orange ou jaune fluo. Le rouge, le rose, l'orange ou le jaune ordinaire ne

peuvent être acceptés.

S4) Comme sur le pont, une bande couleur ORANGE SECURITE de 10 cm peut être posée des deux côtés de la coque juste sous le pont. Dans ce cas, cette bande doit être au moins à 20 cm du numéro de course et s'arrêter à 25 % de la proue.

T) Équipement personnel

T1) Un gilet de sauvetage non-gonflable approuvé par Solas avec la lumière, le sifflet, le ruban réfléchissant et la ligne de sécurité.

T2) Un gilet de sauvetage gonflable muni d'un harnais de sécurité approuvé par ISAF / World Sailing en état de fonctionnement, avec le couteau, le stroboscope, la capuche la courroie d'entrejambe, la ligne de sécurité, et l'ensemble de minis fusées. 2 bouteilles de Co2 disponibles à bord.

T3) Un harnais et une longe de sécurité ISAF / World Sailing standard homologués pour la navigation, ou une deuxième harnais gonflable complètement équipé.

T4) Une balise de localisation personnelle GPS 406 pouvant être fixée solidement au harnais du gilet de sauvetage gonflable dans un support dédié.

T5) Une combinaison de survie à immersion dans l'eau froide approuvée qui permet à l'utilisateur d'avoir une mobilité fonctionnelle et de s'attacher à une ligne de sécurité et de fixer une PLB. Approbation de la combinaison sur demande.

Les combinaisons de survie approuvées comprennent actuellement le modèle GUY COTTEN Combinaison tous temps. Détails à <http://bit.ly/1M9NNSY>

U) Trousse de premiers secours

Une trousse de premiers soins Golden Globe sera fournie à chaque participant à son arrivée en Angleterre. Le contenu de la trousse de premiers soins GGR ainsi que sa taille et son poids seront communiqués au plus tard le 30 Avril 2022. Tout autre matériel médical spécifique au participant devra être fourni par le participant. Un service santé et une couverture par un service de télémédecine 24h sur 24 seront fournis au participant avant et pendant l'événement par le médecin officiel de GGR et en cas d'urgence par les fournisseurs internationaux du TMAS. Le participant doit payer l'organisateur pour le service santé et la trousse de premiers secours Golden Globe et pour les consultations médicales d'avant course avec le médecin officiel GGR au plus tard le 31 mars 2022. Le coût sera d'environ £ 1800 (Livres anglaises) sera précisé au plus tard le 30 janvier 2022.

V) Gréement de fortune

Tout l'équipement et les fournitures nécessaires pour utiliser les tangons de

spinnaker, en tant que support de gréement de fortune efficace, doivent être transportés à bord et toutes les plaques de montage du pont pour ce gréement doivent être montées de façon permanente ou selon des alternatives appropriées et éprouvées.

Le skipper est tenu d'installer ce gréement de fortune ou un système remplaçant, sur le bateau dont tout le mât et le gréement dormant a été retiré, puis de naviguer avec ce gréement de fortune pendant un minimum de six heures sur un parcours triangulaire en pleine mer avec des vents supérieurs à 15 noeuds. Chaque section du triangle devrait être d'environ trois milles marins, avec un passage obligé au vent de travers. Un rapport complet comprenant des photos et des vidéos des installations, de la structure générale et de la description du temps et de la façon dont le bateau a navigué doit être fourni aux organisateurs au plus tard le 30 Juin 2022.

Il n'y aura AUCUNE OBLIGATION d'utiliser ce gréement de fortune, soit lors d'un test ou pendant la GGR. Le choix final de la technique du gréement de fortune sera à la discrétion du participant, mais ce système doit être approuvé par l'organisateur pour entrer dans la GGR.

Si un gréement spécial de fibres High-Tech est choisi pour installer le gréement de fortune, celui est autorisé si déclaré dans le rapport. Ces cordages seront scellés dans une pochette lors de l'inspection de sécurité en ANGLETERRE et ne seront pas utilisés à d'autres fins. Briser le scellé sera considéré comme un arrêt en course faisant entrer le participant dans la classe Chichester.

W) PLAN DE SÉCURITÉ

Un plan général de l'intérieur du bateau, résistant à l'eau, devra être attaché près de la table à carte et montrer clairement l'emplacement de tous les principaux objets liés à la sécurité.

X) Les sacs en plastique jetables à usage unique et les bouteilles d'eau jetables en plastique sont interdits à bord.

Y) Des pilotes automatiques électriques d'urgence peuvent être transportés à bord d'un bateau engagé, seulement si tous ses composants sont fixés dans un contenant approuvé et scellés d'une manière approuvée, de sorte que le système puisse être installé en brisant le sceau de sécurité. Un participant doit soumettre les détails complets du contenant choisi et la méthode d'installation du scellé pour approbation par les organisateurs. Si le sceau est brisé pour quelque raison que ce soit, le participant sera relégué en catégorie Chichester. Seul le câblage électrique reliant le pilote aux batteries du bateau peut être installé avec une fiche d'alimentation étanche sur le pont. Aucun autre câblage ou composant

d'installation n'est autorisé.

5.2 EXPERTISE

Il est de la seule responsabilité du participant de décider que le bateau choisi pour participer au Golden Globe soit apte ou non. Les participants sont seuls responsables de l'aptitude à naviguer de leur bateau et de leur aptitude au voyage. Chaque participant doit tenir compte de l'intégrité structurelle, de la stabilité du bateau et du fait qu'il est compétent pour le gérer avant de prendre le départ.

Au fil du temps, l'acier inoxydable devient cassant, il faudra alors porter une grande attention aux safrans et à leurs axes, aux cadènes, aux femelots, aux aiguillots, etc...lors de tout réaménagement du bateau. Rien ici dans ces règles ou inspections requises, n'absout le participant de sa responsabilité ultime pour assurer sa propre sécurité en préparant le bateau de la manière la plus appropriée.

Chaque participant doit soumettre un PLAN DE REMISE EN ÉTAT clair et compréhensible, détaillant l'étendue du réaménagement prévu pour le voilier inscrit. Il doit au minimum couvrir les détails relatifs à la cloison d'abordage (crash box), aux coffres de cockpit étanches (si installés), aux mâts et au gréement dormant, aux cadènes, aux coffres et aux hublots, aux descentes, au gouvernail et au système de barre, à la stratification de la coque et aux passe-coques. Une fois le travail terminé tel que décrit dans le plan de remise en état, le bateau doit être inspecté par un expert maritime agréé (approuvé par le comité de la GGR et aux frais du participant) pour confirmer que tous les travaux précisés dans le plan de remise en état ont été exécutés de manière appropriée et que, selon l'avis de l'expert, le voilier est apte à naviguer à travers les océans. Une copie originale signée de ce certificat d'inspection ainsi que le plan ou le dossier complet de réaménagement devront être inclus dans le dossier d'inscription.

Il est «fortement conseillé» qu'avant l'achat d'un bateau d'occasion, un gréeur agréé inspecte entièrement le mât et les espars pour s'assurer que, de son avis professionnel, les éléments déjà installés peuvent être convenablement «remis en état» pour une navigation sérieuse dans les océans. Un nouveau gréement doit également être attentivement inspecté avant l'achat. Le concurrent doit également vérifier que le mât et le gréement ont les spécifications de longueur d'origine telles

que conçues jusqu'en 1988. Le comité de la GGR accorde une importance particulière à l'intégrité du mât et du gréement et respectera toute recommandation du gréeur autorisé.

Au plus tôt le 1er Mai 2022, tous les espars et tous les gréements doivent être inspectés par un gréeur agréé approuvé par le comité de la GGR et approuvé comme «approprié et prêt» pour la navigation en haute mer par ce gréeur. Des vérifications doivent également être faites pour confirmer que les dimensions sont les mêmes que les dimensions de conception originales de 1988. Une copie originale signée de ce rapport doit être incluse dans le dossier d'enregistrement.

Si à tout moment avant, ou pendant le Golden Globe, les organisateurs, pour quelque raison que ce soit, considèrent le bateau engagé comme impropre à la navigation, l'inscription peut être annulée et retirée du Golden Globe et remboursée partiellement avant le départ (rien après le départ). Aucune raison d'annulation ne sera donnée par le Comité de la GGR ou le directeur de la GGR. En participant au Golden Globe, le participant accepte cette règle et ne la contestera pas.

5.3 Emplacement des bateaux dans le port de (annonce à venir)et (annonce à venir)

Tous les bateaux engagés seront basés à la marina de la Golden Globe de (annonce à venir) et (annonce à venir). La marina ouvrira à (annonce à venir) le 9 Août 2022 et fermera à 16h00. Tous les participants doivent arriver entre ces périodes ou des pénalités s'appliqueront. (annonce à venir), la marina ouvrira le 16 Août 2022 et fermera le 11 Septembre à 13h30.

Les positions d'amarrage seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi à (annonce à venir) et aux (annonce à venir).

Il sera de la responsabilité du skipper et du manager de l'équipe et du bateau d'assurer la sécurité de son bateau et de toutes les personnes présentes à (annonce à venir) et (annonce à venir) et d'assurer la présence de son bateau au ponton de la marina des (annonce à venir) au plus tard au début des inspections de sécurité programmées (ou faire face à une pénalité) puis pour la durée des activités de la GGR. L'approbation écrite du manager de la marina GGR est requise pour tout retrait temporaire pré-autorisé nécessaire à la préparation technique du bateau, ou tel que requis par l'organisateur.

5.4 Le sponsoring et le marquage Golden Globe sur le bateau

5.4.1 Le sponsoring

Le sponsoring est autorisé et peut soutenir une inscription de quelque manière que ce soit, à condition qu'une contribution complémentaire d'un montant de 14 000 dollars australiens soit versée. Ces 14 000 \$ AUD doivent être payés avant ou le jour où le sponsor principal est publiquement associé au participant ou au bateau du participant. La contribution d'un sponsor couvre la totalité des participation des autres sponsors. Les participants encore sur liste d'attente ne payent pas ce supplément tant qu'ils ne se voient pas offrir une inscription officielle. Pour les sponsors mineurs, les frais peuvent être réglés en 3 versements semestriels sur 18 mois. Le dernier paiement doit être fait avant le 30 avril 2022.

A partir du 1^{er} juillet 2022, AUCUN logo de sponsor, autre que ceux des marques en taille standard, ne peut être affiché n'importe où sur le bateau sauf sur les spinnakers, Code 0, trinquette ou artimon et sur les deux côtés de la grand-voile sur une surface de 2 mètres x 1 mètre. Trois drapeaux des sponsors des participants ne dépassant pas 1,5 m x 1 m peuvent être montés sur l'étau sous les drapeaux des organisateurs, lorsque le bateau est amarré dans la marina du Golden Globe. Les noms des sponsors peuvent être appliqués sur la coque du bateau à bâbord et tribord (pas de slogan publicitaire ou marque), en caractères Arial noir (ou blanc), d'une hauteur maximale de 7,5 cm, directement sous le livet de chaque côté du voilier. Une voile d'avant peut être signée à la main par les membres du club des supporters. Toutes les images, visuels, ou Artwork des sponsors doivent être validés.

Un participant ne peut placer que son site web officiel, ou celui de son sponsor sur la bôme principale et le taud de bôme (les deux uniquement si le taud recouvre entièrement la bôme) en le centrant sur la moitié de sa longueur (75% de la longueur pour un gréement ketch) en lettres Arial contrastées, hautes de 15 cm maximum. Le nom du voilier peut reproduire celui d'un sponsor, mais le nom ou la couleur du logo du sponsor ne peuvent être appliqués que dans un espace ne dépassant pas 40 cm de haut de chaque côté de la coque, et sur le tableau arrière uniquement sur 20 cm.

Un participant peut porter le nom du sponsor sur ses vêtements ou équipements de mer ou disposer des marquages à l'intérieur du bateau.

Seulement quand les bateaux seront à quai dans les marinas de (annonce à venir) ou (annonce à venir), une grand voile promotionnelle d'une hauteur maximale de 5 m et d'une largeur de 2m pourrait être hissée, seulement à l'arrière du mât derrière le pied du mât . Une deuxième voile d'une organisation caritative autorisée peut aussi être placée devant le mât à n'importe quel moment de la GGR.

Tout participant qui sera identifié comme soutenu par un sponsor ou un fournisseur de matériel, dans toute forme de citations ou de médias, avant ou pendant l'événement et qui n'a PAS préalablement payé le Supplément Sponsor devra payer une pénalité équivalente à 100 % de ce supplément, de même que le sponsor, pour un montant total de 28 000 dollars australiens, sous peine de désinscription.

Une bannière publicitaire de 1.65 m x 5 m peut être fixée de chaque côté du bateau le long des chandeliers uniquement à l'avant du mât, et uniquement quand les bateaux sont à quai dans les marinas de la GGR.

5.4.2 Promotion du Golden Globe

La promotion du Golden Globe se fera comme suit dans les délais fixés :

Chaque bateau doit porter les publicités suivantes.

A partir du 30 Juin 2022, les bateaux devront afficher le marquage de l'organisateur dans le port de (annonce à venir) et (annonce à venir) et chaque fois que le bateau se trouve à moins de 30 milles de la ligne de départ officielle de chaque port ou de la ligne d'arrivée de la course.

Dans ces cas, les bateaux doivent porter les marquages suivants:

- Pavillon du Royal Nomuka Yacht Club sur le pataras.
- Pavillon A & B de la GGR, un sur chaque galhauban, de dimensions suivantes: 1,5 m x 1 m
- Deux cagnards de cockpit à bâbord et à tribord de dimensions suivantes et imprimés de chaque côté: 1,65 m x 0,5 m. Les cagnards peuvent être lâchés pour permettre aux manivelles de winch de fonctionner mais ils doivent être solidement fixés et bien visibles.

Le skipper est responsable de la bonne tenue de ses pavillons et cagnards pendant tout son voyage. Des pénalités s'appliqueront si ceux-ci ne sont pas hissés aux moments exigés.

À tout autre moment à quai dans le port de (annonce à venir) et (annonce à venir), doivent être en place en permanence avant et après le départ...

- Une ligne de 6 pavillons fixés sur l'étau, chaque drapeau doit avoir les dimensions suivantes :1.5m x 1m.

En cas de retrait de l'épreuve, ou d'exclusion d'un skipper, le bateau ne sera plus autorisé à arborer ces pavillons à moins d'avoir reçu l'autorisation écrite de le faire.

5.4.3 Le marquage de l'organisateur, en mer et dans les ports de (annonce à venir) et (annonce à venir).

Les marquages suivants DOIVENT être installés et visibles sur chaque bateau inscrit au plus tard le 1er JUILLET 2022. A partir de ce moment-là, tout autre marquage sans lien avec la GGR doit être retiré du bateau inscrit.

Logo du sponsor officiel du Golden Globe, un espace d'environ 1.65m x 1m des deux côtés de la grand-voile entre le deuxième et le troisième ris. Une zone de 0,5 m de chaque côté du logo doit rester neutre et ne porter aucune autre marque.

Logo du Golden Globe à appliquer sur le bâbord et le tribord de la coque. Une superficie de 25% de la LOA de l'avant du bateau à l'arrière doit rester libre pour cela. Aucun autre travail de design ni de signalisation ne doit apparaître dans cette zone. Position finale et taille à définir

A l'extrémité de la bôme principale, à bâbord et tribord, 35 cm de surface libre pour placer le logo de l'événement.

Un NUMÉRO D'INSCRIT contrasté en noir et blanc de 7,5 cm de large et de 45 cm de haut à l'intérieur d'un cercle noir et blanc de 6 cm d'épaisseur sur les deux côtés de la coque au milieu du voilier. Sans cercle, en couleur contrastée de 60 cm de haut des deux côtés de la grand voile en haut et sur le tourmentin. Enfin, un NUMÉRO D'INSCRIT blanc ou de couleur contrastée de 6 cm de large et de 40 cm de haut doit être placé sur le capot avant.

5.4.4 Marquage publicitaire sur le bateau

Le marquage publicitaire sur les bateaux inscrits doit être conforme aux lois britanniques et françaises sur la publicité. Pour des raisons éthiques et publiques, pour des raisons de santé, la publicité de certains produits ou de services (tabac, produits du tabac, alcool, armes à feu et médicaments, etc.) est interdite.

5.4.5. Le participant est responsable de l'application du numéro

D'INSCRIPTION sur les voiles et la coque.

Tous les autres marques obligatoires ci-dessus seront fournis par l'organisateur. Il est de la responsabilité du participant de les installer conformément aux consignes, de maintenir leur bon état et d'assurer un affichage approprié, jusqu'à un mois après l'arrivée du bateau dans le port de (annonce à venir) à la fin de l'épreuve.

5.4.6. La coque et les voiles Code Zero peuvent être de n'importe quelle couleur, avec une signalétique sponsor mais seulement d'une couleur unique. Tout Autocollant sur la coque ou la structure totalement bannis. 5.4.7. Des pénalités s'appliquent en cas de non-conformité au marquage de la Golden Globe Race.

5.5 Inspection de l'équipement de sécurité des bateaux

Les inspections de sécurité seront effectuées dans la Marina du Golden Globe, (annonce à venir) sur trois jours les (annonce à venir).

La présence du skipper et de son manager est obligatoire lors de ces inspections. Le skipper sera le contact direct pour les jaugeurs. Ce sera à lui de montrer aux jaugeurs ce qu'il connaît :

- Le lieu exact de stockage de chaque pièce d'équipement.
- La manutention et le fonctionnement de chaque pièce d'équipement.

5.6 Scellage du moteur

Le moteur ne sera pas scellé et son utilisation est autorisée

5.7 Le pack de SECURITE

La trousse de sécurité fournie par l'organisateur pour la sécurité et le suivi des bateaux.

Chaque participant se verra remettre un pack de sécurité par les organisateurs. Le coût sera précisé mais se situera aux alentours des 3600 livres anglaises. La technologie pourrait changer mais elle contiendra au moins, sans s'y limiter :

- Un tracker YB3, son enregistrement et les frais de transmission.
- Deux téléphones satellite portables étanches leurs enregistrements et les frais.
- Une boîte scellée contenant du matériel supplémentaire dont 2 portables GPS et leurs batteries de rechange.

Il sera de la responsabilité de chaque skipper d'ajouter à son pack d'inscription un chèque de caution d'un montant à définir (mais estimé à environ 3600 £) pour la

fourniture de cet équipement qui devient alors la propriété du participant. Un participant peut transporter des téléphones Iridium supplémentaires sur demande.

Il est de la responsabilité du skipper d'installer tout ce matériel DE SÉCURITÉ sur son bateau pour qu'il fonctionne comme pendant la GGR dès son arrivée en Angleterre et de le rendre pleinement opérationnel au plus tard le 1er Août 2022. Les deux unités YB3 seront distribuées lors du briefing de sécurité obligatoire en Angleterre en Août 2022.

5.8 PRE-CONTROLE DE SECURITE

Au plus tard le 1^{er} août 2022, le concurrent doit organiser et assister à un pré-contrôle de sécurité exhaustif avec un inspecteur approuvé par la GGR qui mènera une inspection complète et produira un rapport signé. Une check-liste sera fournie au participant à cet effet. Pas plus de 5 défauts autorisés SEULEMENT. Une copie du rapport complet du contrôle doit être adressée par mail au Directeur de Course le 3 août 2022 au plus tard. Une contravention de 100 € sera due pour chaque jour de retard.

CLASSEMENT ET PRIZE MONEY

6.1 Classements

Un classement en temps réel sera établi pour l'épreuve, après pénalités et / ou bonus accordés par le jury de la GGR. Des classements supplémentaires, y compris pour la catégorie Chichester, peuvent être établis selon les termes des instructions de course. Tous les classements seront notifiés sur le tableau d'affichage officiel et sur le site Web de la GGR .

6.2 Trophées et prix du Golden Globe 2022-23.

6.2.1 Golden Globe

- Le trophée Golden Globe Perpetual sera symboliquement décerné au marin qui franchira le premier la ligne d'arrivée.
- Le premier, deuxième dans la catégorie JOSHUA et le premier, second et troisième bateaux arrivés dans la catégorie SUHAILI se verront remettre un trophée Golden Globe au regard de leur tour du monde bouclé.
- La première participation Corinthian se verra remettre le trophée RNYC GGR Corinthian.

- Le trophée Blackmores First Lady (en l'honneur de Kay Cottee, première femme à boucler un tour du monde en solitaire sans escale en 1988) sera remis à la première femme terminant le parcours
- Le Trophée McIntyre Adventure Spirit de la GGR sera remis au participant le plus méritant arrivé avant la remise des prix officielle.
- Des plaques de "finishers" seront remis à tous les participants ayant bouclé le Golden Globe.
- Les participants à la classe Chichester recevront des plaques attestant de leur participation au Golden Globe.

5000£ seront offerts au grand gagnant.

6.2.2 Catégorie Chichester

Tous les participants qui ont été déplacés en classe Chichester et qui franchiront la ligne d'arrivée avant le 22 Juillet 2023 recevront un plaque Chichester mentionnant leur circumnavigation.

COMMUNICATION

7.1.1 Droits à l'image

En vertu des présentes règles de la GGR concernant l'organisation et la promotion du Golden Globe 2022-23, il est rappelé aux skippers du Golden Globe que leur participation à l'événement signifie que leur image et leur nom, l'image de leur bateau, leur sponsor et les partenaires ainsi que leur équipe à terre et les membres de leur famille présents à (annonce à venir) et (annonce à venir), Hobart et tous les autres lieux d'événements (lieux publics, médiathèque, pontons, bateaux sur pontons, bateaux à passagers) peuvent être utilisés par l'organisateur et les partenaires autorisés pour la communication de l'événement afin de communiquer et / ou promouvoir le Golden Globe sur tout territoire, quel que soit le support, sans limite de temps pour leur exploitation.

Il est convenu que ces images peuvent être utilisées dans des conditions normales prévues et sans intention malveillante. En entrant au Golden Globe, le skipper accepte ceci sans réserve et informera les parties concernées au sein de son équipe de leurs obligations à cet égard.

7.1.2 Droit d'auteur du concurrent

Le droit d'auteur de tous les médias associés au Golden Globe 2022-23 créé par un participant avant et pendant le Golden Globe demeure acquis au participant, mais le participant accepte de le redistribuer aux organisateurs et de donner un accès

gratuit à l'organisateur ou à son producteur exécutif pour l'utiliser / le partager / le distribuer / le modifier dans le cadre d'un accord de partage, afin que le matériel du participant puisse être utilisé par l'organisateur pour promouvoir le Golden Globe dans tout média et produire documentaire officiel, Série TV, mises à jour en ligne, etc. et un livre. En participant au Golden Globe, le skipper accepte cela sans réserve.

Alors que le participant est libre de produire son propre documentaire de voyage, essentiellement sur ses efforts individuels et difficultés pendant le Golden Globe, le participant accepte également que l'organisateur de la Golden Globe Race détient dans son intégralité le droit d'auteur exclusif en tant qu'événement et voyage en solitaire autour du monde. Les droits sur le documentaire officiel et les séries télévisées internationales ont été attribués au producteur exécutif et le participant s'engage donc à ne s'impliquer dans aucune entreprise, organisation ou individu créant une production télévisée ou en ligne basée sur, ou perçue comme racontant toute l'histoire de la course, en partie ou en totalité, avec des informations, interviews, images et vision venant de plusieurs participants, c'est-à-dire plus de deux, sans la permission express de l'organisateur de l'événement.

La possibilité pour un inscrit d'installer et d'utiliser des caméras-video digitales se fait seulement sur inscription. Il devra fournir une liste de ces équipements QUI NE SONT PAS GPS avant le 1er juin 2022 pour validation. Aucun équipement de ce type ne sera autorisé après cette date. Toutes les images digitales restent détenues par la GGR jusqu'à 4 semaines après la remise des prix finale. A chaque dépôt de film, une video d'actualités de 3-4 mn sera faite par la GGR à partir d'une sélection d'images et sera adressée ensuite au participant.

7.2 Utilisation du logo GGR

Communication par les participants utilisant l'image de marque officielle du Golden Globe : bloc de logos et / ou logo des participants.

Préambule

Le bloc marque des logos combinera tous les logos (vous serez informés) des sponsors officiels de la GGR.

Le bloc marque des logos "Participant" contiendra également tous les logos des sponsors officiels de l'événement, mais inclura également le mot "Participant".

7.2.1 Utilisation du logo et bloc marque des logos des participants à la GGR

L'utilisation du logo Golden Globe et du bloc marque de logos des participants ne sera autorisée qu'aux deux catégories de participants suivantes :

- Participant dont le skipper, pré-inscrit a reçu un numéro de pré-inscription
- Participant dont le skipper a terminé son inscription.

7.2.2 Utilisation du logo et bloc marque des logos du participant

Ces participants seront autorisés à utiliser le logo et le bloc marque des logos du participant pour toutes opérations de communication interne ou externes ainsi qu'au sujet de leurs produits qui ne sont pas vendus, seulement s'ils ont entièrement respecté les règles d'utilisation de l'image de marque officielle du Golden Globe, décrite à l'annexe 7.

7.2.3 Communication par l'organisateur relative aux participants de l'événement.

Il est de la responsabilité des participants pré-inscrits de fournir tous les éléments nécessaires à la production des outils de communication de l'événement (Guide média, Programme officiel, Site Web, Livre GGR et Documentaires.) libres de droits et dans la période demandée par l'organisateur.

7.3 Médias audio visuels et photographies nécessaires (annexe 6)

7.3.1 L'inscrit doit fournir les médias suivants, aux dates indiquées :

- 21st November 2020...HD video clip de 10 mn/points forts de la campagne. 12 photos qualité magazine, une mise-à-jour écrite de 400 mots (des pénalités de retard s'appliquent ici)
- 1st June 2021...10 minutes de clip video de qualité HD/ faits marquants de la campagne. Une deuxième interview avec une camera audio professionnelle fixe/ réponses à un jeu de 16 questions. 12 photos qualité magazine, mise -à-jour de 400 mots (des pénalités de retard s'appliquent ici)
- 21st November 2021...un clip video de 10 mn à partir de rush de films qualité professionnelle en HD/faits marquants de la campagne. Une deuxième interview avec des réponses audio professionnelles à un jeu de 16 questions. 12 photos qualité magazine, une mise-à-jour de 400 mots (des pénalités de retard s'appliquent ici)
- Avant le 30 juin 2022...5 minutes de navigation sous gréement de fortune et pilote de secours en video HD. 12 photos. (avec le pack d'inscription) .

- Vers le 30 juin 2022.... 30 minutes d'enregistrement video pour les séquences filmées de la GGR, sons et images de qualité professionnelle. Un autre jeu de réponses à 16 questions. Liste de sujets fournie par les organisateurs. Détails TBA. 20 photos, plus texte de 400 mots d'actualités. (des pénalités de retard s'appliquent ici)

7.3.2 Dépôt de films

Les participants doivent déposer leurs films aux marques nautiques suivantes (pénalité minimum pour la video s'applique ici) :

- Dépôt de films aux Iles Canaries. 30 mn minimum de video
- Dépôt de films à Capetown 1 heure minimum de video
- Dépôt de films à la Porte de Hobart 1 heure minimum de video
media interviews, photographes et occasion de reportage video
- Dépôt fin de Course, 90 minutes minimum de video

7.3.3 Point de dépôt des films

Les participants doivent faire passer des films, si possible, aux marques côtières suivantes :

- Iles Canaries, dépôt de films
- Le Cap de Bonne Espérance, dépôt de films
- Hobart, dépôt de films, entrevues avec les médias, opportunités photos et vidéo
- Fin de course, ramassage des derniers films.

Assurance

8.1 L'assurance de l'organisateur

L'Organisateur souscrira et mettra en place une police d'assurance couvrant la responsabilité civile conformément aux codes britanniques et français applicables à ce moment.

8.2 L'assurance du participant

Chaque participant doit souscrire à :

Une police de responsabilité civile pour sa participation à l'événement et pour le bateau, d'une valeur minimale de 3 millions de livres sterling ou 3 millions d'euros.

Un contrat complet détaillé est recommandé.

Un certificat d'assurance, délivré par un organisme solvable de réputation incontestable, doit être inclus dans le dossier d'inscription. Si le participant ne peut pas obtenir cette assurance avant le 31 Juin 2022, les organisateurs peuvent déléguer cette tâche à un courtier d'assurance afin de la sécuriser et, si disponible, le participant doit acheter cette police ce jour-là, ou renoncer à son inscription.

Les détails d'un processus visant à aider les participants à obtenir un contrat d'assurance maritime complet pour la GGR sont disponibles auprès de l'organisateur, qui n'assume aucune responsabilité. Une planification précoce est fortement conseillée, avant le début de la remise en état du bateau qui s'engage dans la GGR, car des inspecteurs spécifiquement approuvés peuvent être nécessaires pour garantir l'accès à un contrat d'assurance maritime.

9 RESPONSABILITÉS

9.1 Assurance de l'organisateur

La responsabilité civile des organisateurs est stipulée dans les dispositions prévues par le code britannique du sport et la législation du gouvernement français et sera établie pour Août 2022. La couverture d'assurance couvrira les événements nautiques en mer conformément aux conventions internationales applicables dans ce cas.

L'assurance du participant

Chaque participant doit fournir des copies d'une police d'assurance responsabilité civile de 3 millions de livres sterling ou 3 millions d'euros auprès d'un assureur agréé avec le dossier d'enregistrement.

9.2 Surveillance

La surveillance, en particulier par la radio et / ou par téléphone (ou suivi par satellite inmarsat iridium) ou qui peut être assurée par l'organisateur de l'événement, doit être considérée par les skippers comme facultative et aléatoire et ne peut être invoquée comme outil de sécurité supplémentaire.

9.3 Risque

Les skippers entreprennent ce voyage à leurs risques et périls et sous leur propre responsabilité. Il est de la responsabilité de chaque skipper de juger, compte tenu de ses compétences et de ses qualifications, de l'équipement dont il a besoin, des prévisions météorologiques, etc. qu'il s'agisse de commencer le voyage en première instance ou de continuer à naviguer. Le skipper admet que l'équipement requis pour participer au Golden Globe est minime et qu'en participant à l'événement, il est d'accord que, selon lui, cela est suffisant pour la sécurité et le bien-être du participant pour effectuer une circumnavigation. Le participant accepte également que les organisateurs ne soient pas experts dans le déroulement de tels événements et qu'il / elle ne s'appuie sur aucun aspect des conseils ou des règles de la Golden Globe avant ou après la course pour prendre la décision de tenter cette course.

Navigation en solitaire

En s'inscrivant au Golden Globe, le participant accepte le fait que la navigation en solitaire de toute sorte, en particulier lors d'une tentative de tour du monde, est dangereuse et comporte des risques inhérents qui peuvent causer de graves blessures et même la mort. Il admet également que ce type d'activité ne permet PAS de maintenir une surveillance 24 heures / 24, et que ceci fait partie des plus importantes motivations pour participer à la course. Il admet que chaque participant est un preneur de risque et que c'est une partie importante de la raison pour laquelle le skipper participe au Golden Globe 2022.

9.3.1 Rétro Challenge

En s'inscrivant au Golden Globe, le participant accepte, après avoir pris en compte l'ensemble des équipements et les restrictions sur le matériel embarqué pour participer à cet événement "RETRO" décrit dans cette avis de course, que même avec ces restrictions sur des "équipements actuellement considérés comme normaux", il est en mesure d'assurer sa sécurité et celle du bateau pendant l'événement et accepte donc librement sans condition toutes ces restrictions d'équipement imposées à bord pendant le Golden Globe.

9.3.2 La responsabilité personnelle

En s'inscrivant au Golden Globe, le participant accepte qu'à tout moment avant le début du voyage, ou à tout moment par la suite, y compris pendant le voyage, ayant acquis de nouvelles compétences et de l'expérience de navigation sur le Golden Globe, qu'il est de sa responsabilité de savoir s'il doit continuer à participer

au Golden Globe. S'il estime qu'il serait imprudent ou excessivement dangereux pour lui ou pour son bateau de continuer, il est alors de sa seule responsabilité et obligation de se retirer immédiatement de la GGR.

9.3.3 Indemnité

Le Golden Globe exige que tous les participants signent un formulaire d'indemnisation retirant les organisateurs, sponsors, managers et tout employé ou bénévole impliqué dans la GGR de toute responsabilité, envers eux ou leurs proches en raison de leur participation à la GGR .

9.3.4 Tribunal compétent

Toute question ou demande de dommages résultant d'un incident impliquant un bateau inscrit dans le GGR dépend des tribunaux compétents et ne sera pas traitée par le jury de la GGR.

9.3.5 Législation nautique

Le propriétaire du bateau ou toute autre personne responsable s'assure, sous sa seule responsabilité, que son bateau respecte les règles d'équipement et de sécurité requises par les lois et règlements du port hôte de la course et de leur pays d'immatriculation à tout moment.

10 PENALITES

Les pénalités non mentionnées ailleurs incluront ce qui suit.

10.1 L'image de marque de la course

Une pénalité de 2 500 euros TTC, sera appliquée pour toute non-adhésion aux clauses de l'article 5.

10.2 Logo GGR

Utilisation du logo ou du bloc de marque des participants du GGR.

Une pénalité de 1 500 euros TTC sera appliquée pour toute non-adhésion aux clauses de l'article 7.

10.3 Absentéisme

Une pénalité de 1 500 € TTC sera appliquée chaque fois qu'un concurrent et / ou son manager n'assisteront pas à un événement officiel, ANGLETERRE 50 Suhaili, SITraN Challenge Race, un événement médiatique, une séance de photos officielles, une réception, l'accueil des skippers à leur arrivée et / ou la remise des prix. Tous

ces événements obligatoires seront notifiés sur le tableau d'affichage de la GGR.

Fourniture de médias obligatoires (Annexe 6) avant le départ.

À compter du 30 juin 2017, une pénalité de 500 livres sterling TTC sera perçue le jour de l'échéance pour chaque semaine ou le média demandé est en retard, sans motif.

10.4 Les normes de sécurité

Une pénalité de 1 000 dollars US TTC sera appliquée chaque fois qu'un concurrent ne se conforme pas aux règles de l'inspection des équipements de sécurité. Cela sera appliqué à un participant à défaut de sa première inspection de sécurité et de chaque inspection ultérieure. Il n'y aura pas d'exception.

10.5 Médias

Une pénalité de 1500 euros TTC sera appliquée chaque fois qu'un concurrent et / ou son manager n'assisteront pas à un événement officiel, prologue en Angleterre, SITraN Challenge Race, un événement médiatique, une séance de photos officielles, une réception, l'accueil des skippers à leur arrivée et / ou la remise des prix. Tous ces événements obligatoires seront notifiés sur le tableau d'affichage GGR.

Fourniture de médias obligatoires (Annexe 6) avant le départ.

À compter du 30 juin 2021, une pénalité de 500 € TTC sera perçue pour chaque semaine le jour de l'échéance, si demandée par les médias, sans motif valable, chaque fois.

10.6 Paiement

Toutes les amendes doivent être payées dans les 30 jours suivant la réception de la facture et avant la délivrance d'un fanion RNYC lors du briefing final des skippers le... (annonce à venir). Si un prix en espèces doit être payé à la fin de la course, toute autre pénalité encourue pendant la Golden Globe sera prélevée sur le prix de 9 000 € de fin de course. S'il n'y a pas de prix en espèces, les pénalités ultérieures doivent être entièrement payées avant la remise des prix ou des trophées à la clôture de la Golden Globe.

11 PROPRIETE INTELLECTUELLE

11.1 Nom de l'événement

Le nom officiel et le seul autorisé est: "GOLDEN GLOBE RACE" ®. Le nom de l'événement: GOLDEN GLOBE RACE ® et le logo ou les logos tels que définis sont la

propriété unique de DON McINTYRE, et sont une marque déposée en France et à l'étranger en son nom propre.

11.2 Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle et le nom de l'événement officiel sont enregistrés en tant que marque semi-figurative "GOLDEN GLOBE RACE" ®. Ce logo semi-figuratif ne doit pas être modifié, ni les couleurs, ni les graphiques, ni les mots «GOLDEN GLOBE RACE» ne doivent être échangés ou interposés par d'autres mots. De la même manière, le logo semi-figuratif ne doit pas être raccourci à moins de 3 mots ou substitué par d'autres mots ou graphiques, sans autorisation écrite. Le nom de l'événement, GOLDEN GLOBE RACE ®, marque déposée, ne peut être ajouté, substitué ou remplacé, sans autorisation écrite

La propriété intellectuelle de «GOLDEN GLOBE RACE» ® le concept, la charte, les droits audiovisuels, textes, images, photos, tabulations, fournis dans sa documentation sont protégés par droits d'auteur, et les droits associés, sont la propriété unique de son auteur, DON McINTYRE.

En aucun cas, la documentation de la GGR et son concept ne constituent un transfert de droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient moraux ou patrimoniaux, ou de quelque nature que ce soit, sans autorisation écrite.

11.3 L'avenir à long terme

Il est assuré par des événements futurs célébrant le Golden Globe de 1968 et ses participants comme le premier record solo sans escale autour du record du monde, au moins tous les 4 ans.

11.4 Les droits de propriété intellectuelle.

Il est incontestable que le concept de Charter et de Voyage, et sa forme originale, ont été développés, depuis 2013, exclusivement par DON McINTYRE, qui est donc titulaire de droits et auteur en référence au dit concept. Un certain nombre de marques sont enregistrées (ou en attente d'enregistrement), ont une déclinaison de la nomination "GOLDEN GLOBE RACE" ® et préservent ainsi les droits de propriété intellectuelle.

Le concept de la GOLDEN GLOBE RACE comme une célébration du Golden Globe original en 1968 et du bateau gagnant et du skipper est clair. Il est décrit dans le présent Avis de Course et sur le site Web <http://www.goldengloberace.com/>, ainsi que sur la page Facebook de la GGR. Le concept et le détail de la Golden Globe Race

comme un voyage en solitaire sans escale autour de la planète avec un équipement de base «rétro» des années 1960 sans l'aide à la navigation, des satellites modernes ou d'électronique, est également bien décrit ici dans l'Avis de Course. L'utilisation de bateaux de série de 1988 à quille longue moulée, ou des répliques de bateaux anciens Golden Globe à également bien été documentée. Toutes ces informations combinées sont documentées et ont été transmises dans le monde entier avec divers communiqués de presse et avis aux médias publiés pour la première fois le 22 avril 2015.

La GOLDEN GLOBE RACE évoluera vers diverses éditions futures de nature similaire, avec comme principe unique de célébrer les réalisations des participants originaux du Golden Globe et de leurs voiliers. Ces idées, thèmes et actions constituent les principaux éléments, mais pas les seuls de la propriété intellectuelle de la GOLDEN GLOBE RACE appartenant exclusivement à DON McINTYRE. Les droits de propriété intellectuelle contenus dans ce document sont en attente d'enregistrement auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (I.N.P.I.), France, comme une idée originale de DON McINTYRE.

2 Annexe

Annexe 1 Dossier d'inscription

Annexe 2 Programme

Annexe 3 Coordonnées

Annexe 4 Prescriptions nationales

Annexe 5 Stock de films

Annexe 6 Production de médias audiovisuels

Annexe 7 Règles d'utilisation de la marque déposée Golden Globe

12.1. Annexe 1 Dossier d'inscription

Dossiers de pré-inscription et d'inscription.

Rappel du contenu des dossiers de pré-inscription et d'inscription.

Dossier de pré-inscription

1. Formulaire d'information du skipper
2. Formulaire d'information sur le bateau
3. La nationalité du participant
4. Qualifications du skipper
5. Dossier médical du skipper
6. Formulaire de pré-inscription
7. Dépôt d'acompte
8. Adresse

Dossier d'inscription

Partie 1: Skipper

Partie 2: Bateau

Partie 3: Coordonnées

Partie 4: Autres documents

Partie 5: Matériel multimédia

12.1.1 Processus d'inscription

Une partie du contenu devra être fournie par le skipper, signée, scannée et envoyée par e-mail au directeur de la GGR. En outre, certains des documents originaux devront être fournis, signés et envoyés au directeur de la GGR.

300\$ australiens de frais d'inscription seront à envoyer avec chaque pré-inscription et dossier d'inscription. Les dossiers d'inscription incomplets seront retournés, et

les frais encaissés. De nouveaux frais seront à régler pour chaque nouvelle demande.

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION pour le 30 Avril 2022

1. *Formulaire d'information du skipper* : A. Nom complet, date de naissance, nationalité, pays de naissance, adresse de résidence, téléphone, email; B. Copie du passeport; C. 2 contacts d'urgence contactable 24h/24 avec email et téléphone.
2. *Formulaire d'information sur le bateau* : A. Copie des papiers d'immatriculation du bateau, du numéro d'immatriculation et du pays d'enregistrement, Hin si applicable; B. Nom et contact du propriétaire du bateau à l'immatriculation; C. Photos nettes des flancs, du dessus, de la coque, du pont et à l'eau; D. Plan de réhabilitation final du bateau tel que soumis à la GGR.
3. *Nationalité* : A. Nationalité du participant
4. *Qualifications du skipper* : A. Déclaration de l'expérience de navigation signée; B. Certificats de qualification à la navigation; C. Permis bateau national.
5. *Dossier médical du skipper* : téléchargé, complété, signé par le skipper et le médecin du skipper
6. *Formulaire de pré-inscription* : A. Déclaration de sponsor si nécessaire; B. Reconfirmation de la compréhension des nouveaux amendements du préavis de la course.
7. *Garantie* : A. Communication satellitaires payées (annonce à venir); B. Kit de premier secours payé (annonce à venir); C. Tous les frais payés avec copie de reçus

Une fois que l'organisateur aura reçu tous les documents de pré-inscription par email et par courrier et après validation de ces documents par le comité de la GGR et le médecin de la course, l'organisateur fournira au concurrent un numéro de pré-enregistrement, qui sera le NUMÉRO D'ENTRANT. Le participant sera alors annoncé comme pré-inscrit ENTRANT sur le site Web Golden Globe.

DOSSIER D'INSCRIPTION avant le 30 JUIN 2022. (Compétiteur Officiel)

- *Partie 1: Skipper*. A. Certificat de secourisme, B. Certificat de cours de survie, C. Certificat de test médical signé et résultats de pathologie, D. Détails sur le médecin de famille, E. Licence d'opérateur de radio marine, F. Licence de station radio de navire et indicatif d'appel, G Licence de radio-amateur, le cas échéant, H. Codes EPIRB / PLB Hex I. Preuve du Comité GGR Réponse d'urgence au numéro d'urgence 24 heures.

- *Partie 2: Bateau.* A. Certificat d'inspection de structure de coque et de pont signé, B. Rapport de mât et de gréement signé, C. Rapport d'essai d'installation et d'exécution de la radio HF, D. Spécifications de l'équipement radio HF et VHF, certificat de service E. Radeau de sauvetage, Rapport et photos de test de navigation sous gréement de fortune, G. Rapport de test de direction d'urgence et de secours et photos. H. Copie de la couverture d'assurance et de l'assureur.
- *Partie 3: Coordonnées.* A. Contacts d'un manager 24h/24 par email, téléphone, adresse de messagerie pour les films, B. Copie du passeport des managers, D. Détails des proches du Skipper, re-confirmation de deux personnes. E. le cas échéant Coordonnées des sponsors ou partenaires joignables 24h/24 pour la correspondance officielle.
- *Partie 4: Autres documents.* A. Formulaire de responsabilité GGR signé, B. Libération des droits et décharge, C. Copies d'assurance, D. Paiement de tous reçu d'amende.
- *Partie 5: Supports multimédia.* A. TOUS les médias obligatoires remis, B. Adresse Web officielle du participant, FB, Instagram, C. Numéro de téléphone pour que les messages texte quotidiens de l'INSCRIT soient envoyés directement depuis le bateau.

Les documents originaux des copies fournies dans le dossier d'inscription doivent être à la disposition des inspecteurs de l'équipement de sécurité de la GGR (sera précisé ultérieurement) et doivent pouvoir être vérifiés lors de l'inspection des bateaux. Une fois tous les documents complétés et approuvés et toutes les amendes payées, le participant pré-inscrit sera déclaré comme **participant officiel**.

12.2 Annexe 2 Programme

(annonce à venir)

12.3 Annexe 3 coordonnées

coordonnées

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| ● Bureau GGR | Hello@GoldenGlobeRace.com |
| ● Président GGR | Don@GoldenGlobeRace.com |
| ● Directeur de course GGR | (annonce à venir) |
| ● Directeur de course adjoint GGR | (annonce à venir) |
| ● Manager GGR | (annonce à venir) |
| ● Directeur de la sécurité GGR | (annonce à venir) |
| ● Responsable GGR | (annonce à venir) |

- Finances et administration GGR Jane@GoldenGlobeRace.com
- Media Manager GGR (annonce à venir)
- Directeur numérique GGR (annonce à venir)
- Social Media Manager GGR (annonce à venir)

12.4 Annexe 4 Prescriptions nationales

Prescriptions nationales. Information à venir

12.5 Annexe 5 Pellicules

Pellicules

Les Organisateur peuvent conclure un accord avec un fournisseur de films cinématographiques Super 8 pour l'achat groupé d'un GRAND VOLUME de films afin de traiter et de numériser chaque rouleau à un prix fixe par rouleau pour tout achat groupé. Tous les participants peuvent passer par ce fournisseur. L'organisateur peut adresser le film au fournisseur pour son développement et sa numérisation lors d'un des dépôts de films, et sans en être responsable ni être obligé. L'organisateur et le concurrent GGR en recevront ensuite chacun une copie.

12.6 Annexe 6 Production Media Audiovisuelle

12.6.1 Production média audiovisuelle

Les participants fourniront les supports media ci-dessous pour utilisation par l'organisateur dans divers médias avant et pendant l'événement. Le matériel mentionné doit être fourni au plus tard aux dates spécifiées, ou si vous rejoignez la Golden Globe après ces dates, dès que possible une fois l'inscription acceptée et à une date à convenir avec l'organisateur.

21 nov. 2020 ... 10 minutes de vidéo-clip HD / faits marquants de la course.

12 photos qualité magazine.

Actualités de 400 mots. (Des pénalités de retard s'appliquent)

1er juin 2021 ... 10 minutes de vidéo-clip HD de qualité professionnelle / faits marquants de la course.

Une deuxième interview en clip avec son professionnel et caméra fixe.

12 photos qualité magazine.

Actualités de 400 mots. (Des pénalités de retard s'appliquent)

21 novembre 2021 10 minutes de rush de vidéo clip HD filmés de façon professionnelle,

Une deuxième interview audio avec son professionnel avec réponses à un jeu de 16 questions.

12 photos qualité magazine

Actualités de 400 mots. (Des pénalités de retard s'appliquent)

Avant le 30 juin 2022... 5 minutes de navigation avec un gréement de fortune et pilote de secours en video HD

12 photos (pour le dossier d'inscription)

30 juin 2022... environ 30 minutes de video pour illustrations utilisées pendant la course, rush qualité broadcast avec enregistrement professionnel du son et des images

Un autre jeu de réponses à 16 questions.

Liste de sujets fournie par l'organisateur. Précisions :

Sujets de prises de vue fournies par les organisateurs de la GGR : films de bateau à bateau, escalade du mât, prises de vue de la proue, travail dans le cockpit, prises de vue à l'intérieur, navigation, cuisine, travail dans le cockpit, activité sur le pont, manipulation des voiles, les différentes parties du bateau, le travail radio, le sommeil, la lecture, l'écriture de journaux, etc..., seront utilisés comme fichiers d'archives pendant la GGR. Détails à préciser.

20 photos, plus une mise à jour de 400 mots. (Des pénalités de retard s'appliquent)

Une fois par semaine, un appel par téléphone satellite sera passé à la Golden Globe, pour un live facebook avec des questions-réponses des supporters et sera ensuite mis en ligne en enregistrement son (sound-cloud) en ligne de la course.

Une fois par jour, au minimum, un court message sera envoyé directement à la page Web individuelle de suivi de la course pour chacun des participants à la GGR ainsi que sur le twitter et le facebook GGR

Dépôt de film aux îles Canaries et au Cap de bonne Espérance.

Dépôt de film à la porte de Hobart, entrevue avec les médias, photos et opportunité vidéo.

Dépôt de film aux îles Falkland.

Dépôt de film en fin de course.

12.6.2 Productions Broadcast

Le producteur exécutif tentera de développer divers programmes à des fins de diffusion pour être distribués dans le monde entier, mais sans s'y limiter...

Documentaire Cinematic International GGR

Série internationale GGR TV en 6 à 8 parties

40 résumés hebdomadaires de 8 à 10 minutes de la GGR.

12.6.3 Supports imprimés

Mai 2022 Poster officiel GGR publié par (annonce à venir)

Juin 2022 Programme officiel GGR en partenariat avec le magazine international de voile (annonce à venir)

Septembre 2023 Publication du livre officiel du Golden Globe (annonce à venir)

Octobre 2022 Livre officiel grand format en noir et blanc.

12.6.4 Type et calendrier des médias standard.

Durant les activités pré-événement de (annonce à venir)ANGLETERRE et (annonce à venir), chaque participant peut être filmé / photographié / interviewé (par les trois équipes internes de photo / vidéo GGR et l'équipe de production officielle de GGR) à côté de son bateau, y compris les prises de vue aériennes, pour les futurs films d'archives, l'utilisation des médias en ligne et en général et le documentaire officiel... Différentes productions vidéo en ligne peuvent être régulièrement produites et diffusées pendant la période précédant et pendant l'événement, toutes animées par les commentateurs / présentateurs GGR.

Pendant l'événement, la présence en ligne minimale suivante peut être maintenue.

1. GGR "LOG"

Résumé écrit deux fois par jour avec des photos GGR. (Toutes les 12 heures). Publié en ligne.

2. GGR "Journal du skipper"

Des fichiers audio d'appels téléphoniques quotidiens par satellite, d'une durée minimale de cinq minutes, téléchargés sur le site Web chaque jour auprès des trois / quatre participants prévus pour cette journée. Pris en charge avec un en-tête / arrière-plan de vision standard, un fichier vidéo standard. Cela fera tourner toute la flotte une fois par semaine.

3. GGR "Mise à jour spéciale"

En cas d'incident survenant ce jour-là, le skipper est contacté par le coordinateur GGR pour "Une Interview Spéciale" et l'enregistrement en direct du commentateur / présentateur GGR dans le bureau de la GGR réalisant l'interview. Il est publié en tant que "film produit / vidéo / audio / fichier images" segment si l'incident est digne d'intérêt. Ou comme une interview audio s'il s'agit d'un simple incident. Publié en ligne et aux médias.

4. Résumé hebdomadaire en ligne de la GGR. Production exécutive

Synthèse GGR hebdomadaire de 8 à 10 minutes et production vidéo dynamique résumant les faits importants de la semaine, des entrevues supplémentaires avec des participants de premier plan (appel téléphonique supplémentaire pour cette interview). Graphique audio et mobile produit pour diffusion sur le Web, bulletins météo et analyse de course par le présentateur de la GGR.

5. GGR "Mise à jour des médias"

Mise à jour régulière et complète des médias publiés sur les médias internationaux, y compris la production vidéo «Mise à jour de la semaine», le dernier graphique de la course, les photos des compétiteurs et les citations directes des participants et les commentaires du directeur de la GGR. Toutes les nouvelles distribuées à 4000 médias et aux sections pertinentes publiées dans les nouvelles en ligne.

6. GGR "Communiqué de presse"

Sur la base d'événements dignes d'intérêt, des communiqués de presse sont publiés chaque jour ou au besoin, à tout moment, 24 heures sur 24. Accès direct à tous les skippers par téléphone satellite 24 heures sur 24 pour des mises à jour en direct. Délivré à 4000 médias internationaux.

12.6.5 Suivi en direct

YB Tracking pourrait être sera le fournisseur officiel de services de suivi par satellite et de messagerie texte.

La GGR aura toutes les fonctionnalités habituelles offertes sur sa page de suivi en direct. Les abonnés peuvent regarder toute la flotte ou suivre les bateaux individuellement, zoomer en avant ou en arrière, consulter les classements les plus récents, visualiser la vitesse moyenne, le parcours, observer la météorologie, etc. Jusqu'à quatre fois par jour, les messages courts de chaque participant peuvent être téléchargés sur la page du participant sur le site Web de la GGR et sur le côté de la cartographie principale de la GGR.

L'opération pour les utilisateurs est très simple, intuitive et offre une plate-forme complète pour rester à jour avec tous les aspects de la flotte Golden Globe.

12.7 Appendice 7 : Les règles pour l'utilisation des marques commerciales du Golden Globe

Usage de la marque officielle du Golden Globe 2022 officielle par les participants sur les marchandises (vêtements, accessoires)

12.7.1 Marque Golden Globe officielle pouvant être utilisée par les participants

- 1/ Le logo (en lui-même)
- 2/ Le bloc de logos du participant

12.7.2 Définition des sponsors d'un participant «Bénéficiaire» (Art 1 «Participant»)

- Les sponsors titre, lorsque leur nom apparaît dans le nom du bateau.
- Les sponsors du participant, jusqu'à trois entités, lorsque le nom de navigation du bateau n'est pas une marque commerciale et est identique au nom du participant

Ces bénéficiaires, tels que décrits dans les articles 7.2.1 et 7.2.2, sont les seules entités autorisées à utiliser l'image de marque officielle de l'événement.

12.7.3 Vente de produits de marque Golden Globe (Branding # 1)

X TBA est la seule société à détenir une licence d'utilisateur et de vente de la marque Golden Globe. X TBA est la seule société autorisée à vendre des produits portant le logo Golden Globe.

12.7.4 Distribution de produits gratuits portant la marque officielle du Golden Globe:

Logo (Branding # 1) et / ou bloc de logos des participants (Branding # 2)

Les «Bénéficiaires» peuvent utiliser la marque officielle Golden Globe, le logo Golden Globe (Branding # 1) et / ou le logo des participants (Branding # 2) sur les produits qui ne seront pas vendus, et dans les conditions suivantes :

12.7.5 Les produits achetés et X TBA

Si les produits ont été achetés chez X TBA, ils incluront uniquement le logo Golden Globe (Branding # 1)

12.7.6 Produits non achetés chez X TBA

Dans ces cas :

- Ces produits peuvent inclure le bloc de logos de marque du participant (Branding # 2). Aucun droit de licence ne sera facturé par X TBA.
- Ces produits peuvent inclure la Golden Globe (image de marque # 1). Un contrat pour l'utilisation de la marque sur les marchandises qui ne sont pas vendues sera négocié entre le bénéficiaire et X TBA, et les frais de licence seront facturés par X TBA.

Toute utilisation de la marque Golden Globe et / ou de son logo sera soumise à un accord préalable de l'organisateur de la course.

FIN